

# COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

---

SEANCE DU JEUDI 4 JUILLET 1963

PRÉSIDENTE DE M. LE D<sup>r</sup> LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 17. — Excusés : 2.

*Remerciements* : MM. Catinat et Viers.

*Entrées d'ouvrages et de documents.* — Becquart (N.), *Répertoire numérique de la sous-série 2 E* (Titres féodaux — Titres de famille). T. III (Supplément aux petits fonds et table générale) ; Périgueux, éd. P. Fanlac, 1963 ; in-4°, 151 p. ; hommage de l'auteur ;

Bandes dessinées de l'Affaire Ponterie-Escot et de la Conspiration du général Malet, parues dans *France-Soir* en décembre 1962 et février 1963 ; don du D<sup>r</sup> Lafon ;

Un exemplaire de la carte en couleurs du Périgord, dessinée par J. Saraben (publication de l'Office départemental du Tourisme) ; Périgueux, P. Fanlac, 1963 ; don de M. Jean Secret.

M. le Président exprime aux donateurs les remerciements de la Société ; il félicite M. Becquart d'avoir achevé le classement de la sous-série 2 E des Archives départementales, à l'enrichissement de laquelle la Société historique et archéologique a si largement contribué.

*Revue bibliographique.* — Dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, fasc. 11 et 12 de 1962, M. Henri Delporte publie des *Observations paléo-topographiques sur la Vénus de Tursac*, et M. J. Bouchud étudie un radius de bovidé découvert à l'Abri du Facteur, même commune.

La Société « La Diana », de Monbrison, a célébré son centenaire par un important numéro spécial.

Le *Bulletin de l'Institut d'histoire et d'archéologie de Cognac*, année 1961, note le décès d'Hélic de Brémond d'Ars, marquis de Migré ; ce titre fut porté au XVIII<sup>e</sup> siècle par le gentilhomme périgourdin d'Abzac de Mayac ; le même fascicule donne la notice biographique de Claire Chabot de Jarnac, prieure du Carmel de Paris, l'une des trois filles de Guy Chabot II, comte de Jarnac, seigneur de Saint-Gelais, et de sa seconde femme, Marie de La Rochefoucault ; par sa première femme, Claude de Montgrier, dite M<sup>lle</sup> de Grésignac, il avait eu en sa possession le château de Maroite.

A propos d'un synode inédit de la province de Périgord-Agenais (7 et 8 mai 1771), M. J.-M. Hornus étudie dans la *Revue de l'Agenais*, avril-juin 1963, la situation et les dissensions du protestantisme agenais dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans le *Périgourdin de Bordeaux*, l'écrivain Fulbert Dumonteil qui sera fêté lors de la félibrée de Vergt, le 7 de ce mois, a inspiré à Armand Got une page excellente.

M. Lavergne a, de son côté, relevé dans l'*Anthropologie*, t. LXVI, 1962, fasc. 3 et 4, un important travail de Paul Fitte et Denise de Sonnevill-Bordes, *Le Magdalénien VI de la gare de Couze, commune de Lalinde* ; p. 342, une note bibliographique concerne l'ouvrage de P.-E. Jude, *La grotte de Rochereil, station magdalénienne et azilienne* ; Paris, Masson, 1960 (Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, mémoire 30).

*L'excursion archéologique du 9 juin.* — M. le Président constate que malgré le peu d'empressement des membres de la Société à y prendre part, cette sortie en Ribéracois a été parfaitement réussie.

Il n'y avait en effet, observe M. le Trésorier, que 25 inscriptions pour le car et 7 voitures seulement à la suite. La recette a été de 59.150 f., les dépenses de 59.900, d'où un déficit de 2.750 f.

M. Secondat tient à souligner une fois de plus les dispositions généreuses de M. le directeur des C.F.D., à l'égard de la Société.

*Communications.* — M. Patrick Esclafer a signalé au Secrétaire général la récente démolition de ce qui subsistait encore, non loin du bourg de Festalemps, du vieux repaire de la Borde ; il n'y a pas encore tellement longtemps, on y voyait, au rez-de-chaussée, une cheminée portant les armes des Chabans. Très importante, la terre de la Borde avait, avant la Révolution, appartenu à Pierre Armand de Ronseac, qui l'avait acquise de la comtesse de la Cropte de Bourzac. Notre correspondant se demande s'il existe de ce manoir de la Borde d'autres photographies que celle publiée dans le *Bulletin* par le D<sup>r</sup> Dusolier.

M. Patrick Esclafer souhaite vivement entrer en contact avec toute personne de la Société en mesure de compléter la documentation qu'il possède déjà sur Suzette Labrousse ; il aimerait notamment se procurer un portrait de la prophétesse de Vanxains.

M. P. Aublant et M. Secondat fournissent des indications.

A la séance du 7 juin 1962, il avait été question de deux thèses en placards que possède notre collègue M. Ch. Peynaud. Il vient d'adresser au Secrétaire général les photos des armoiries qui figurent sur ces documents : celles de la sénéchaussée de Périgueux, aux trois fleurs de lys de France ; celles de la ville de Périgueux, du type sigillographique, aux trois tours isolées, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, reproduites ici.



D. de Lavallée, phot.

M. Lavergne donne lecture d'un extrait du journal *Le Monde*, en date du 21 juin 1963, dont la teneur ne permet guère de s'attendre à une réouverture prochaine de la grotte de Lascaux.

*La commission scientifique réunie le 19 juin à la grotte de Lascaux, puis à la mairie de Sarlat (Dordogne), serait sur le point de prendre une décision d'urgence qui lui est dictée par la gravité de l'affaire, examinée sur place et éclairée par les rapports d'experts (notamment le Dr Bauer, le professeur Pochon, MM. Lefèvre et Laporte) : elle propose de prolonger la fermeture de la grotte.*

Mercredi soir la commission a publié le communiqué suivant :

« 1° Le développement des micro-organismes répandus sur les parois et les peintures s'est accéléré de façon foudroyante au cours des trois derniers mois, dans la proportion de un à dix en certaines parties de la grotte ;

» 2° Tout laisse croire que le mal ne cessera de s'aggraver au point de compromettre très rapidement et sans doute définitivement la conservation de ce monument préhistorique de valeur exceptionnelle ;

» 3° Si des moyens très énergiques et immédiats sont mis en œuvre pour s'opposer à la multiplication des micro-organismes le sauvetage peut encore être possible ;

» 4° Ce résultat ne pourrait être obtenu — on ne saurait suffisamment insister — que grâce à des interventions d'extrême urgence ».

Pratiquement, la commission, vivement alarmée tant par la prolifération des algues que par le degré de contamination de l'air, égalant celui du mètre

aux heures d'affluence, considère qu'il est impossible, comme on avait pu l'envisager de Paris, d'ouvrir la grotte au public à partir du 14 juillet.

De nouvelles colonies d'algues atteignent maintenant en certains points les peintures elles-mêmes, alors que précédemment elles ne s'étaient attaquées qu'aux parois non peintes. En trois mois leur multiplication vient de s'accélérer en flambée foudroyante : la proportion est pour quelques colonies, de un à huit et même parfois de un à dix. Certaines espèces autres que les chlorelles déjà accusées (des chlorobotrys et des xanthophyces, ces dernières à coque dure et d'une haute résistance à la destruction) peuvent donner huit spores en vingt-quatre heures. De plus, des phénomènes de condensation et d'altération des roches, plus fréquents en caverne, sont à surveiller. Une désinfection et un filtrage de l'air immédiat s'imposent, tandis que va être entreprise d'urgence la lutte contre les algues, rendue plus délicate par la nécessité impérieuse de laisser évidemment intactes les peintures.

Alors que les travaux de la commission pour préserver Lascaux prennent de plus en plus l'aspect d'une course contre la montre, les inconvénients de la fermeture sur le plan culturel, local et touristique passent, malgré les intérêts en jeu, au second plan.

Un inestimable trésor, les peintures d'un des hauts lieux de l'art paléolithique supérieur, est en danger.

M. Jean Secret signale l'existence, dans la commune de Villac, de deux puits d'une curieuse construction, notamment celui du village de la Fournerie.

Il a photographié, à l'église de Blis, un calice et sa patène en argent, paraissant avoir appartenu à Martial Bouchier de Vignères, chanoine de Saint-Front de Périgueux (xviii<sup>e</sup> s.).

Notre vice-président indique que la mise en place des stalles dans le chœur de la basilique Saint-Front est terminée, il ne reste que quelques menus détails pour parfaire ce travail qui a demandé du soin et de l'argent.

M. Secret vient de terminer l'état des églises et chapelles peu connues ou disparues du département de la Dordogne ; la carte de Belleyne a servi de base à cette très utile nomenclature qui sera publiée dans le *Bulletin*.

Il signale la recrudescence des vols d'objets mobiliers dans les églises, notamment des statuettes appartenant à des rétables ; la mise au point d'un système de fixation qui rendrait ces larcins moins faciles est à l'étude.

M. Saint-Martin présente, au nom de M<sup>me</sup> veuve Louis Roux, d'Agnac, et remet de sa part à la Société, la lithographie encadrée d'A. de Froidefond où figurent quelques-uns des membres du Cercle de la Philologie (*circa* 1850) ; à ce don s'ajoutent deux vues de Périgueux, prises par les photographes Richard et Robuchon, aux environs de 1860-1863 ; elles permettent de suivre la réfection des coupoles de la cathédrale Saint-Front, à commencer par celle du nord.

M. le Président exprime à M<sup>me</sup> Roux la vive gratitude de la Société.

Il est à noter que les noms de onze des membres du Cercle, sur les douze croqués par A. de Froidefond, sont indiqués au verso du cadre.

M. Saint-Martin signale l'édition toute récente, dans la « Bibliothèque de Cluny », du *Discours de la Servitude volontaire*, d'Etienne de La Boétie ; la présentation est de M. Maurice Rat (A. Colin, éditeur).

M. Lavergne reprend au tableau noir la démonstration qu'il a faite,

le 9 juin, dans l'église de Vanxains et qui lui a permis de fixer à l'épiscopat de Raoul de Castelnau (1197-1210) l'inscription lapidaire de la dite église, jusqu'ici datée de 1136.

*Admission.* — M. et M<sup>me</sup> Marcel Noyre, 51, rue de la Rivière, Périgueux ; présentés par MM. Jean Secret et Ponceau, sont élus membres de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*  
G. LAVERGNE.

*Le Président,*  
D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

### SEANCE MENSUELLE DU JEUDI 1<sup>er</sup> AOUT 1963

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 14. — Excusés : 2.

*Félicitations.* — M. l'abbé Grillon, prix Imbart de la Tour ; — M. Roger de Laurière, membre de l'Académie de Chalons-sur-Marne ; notre excellent confrère a donné, dans le cadre de l'amitié Munster-Orléans, une conférence sur le juriste Nunning, de Munster, qui professa le droit à l'Université d'Orléans au xvii<sup>e</sup> siècle ; — M. Dominique Lassaigue, prix Charles Lefèvre de la Faculté de Droit de Paris, pour sa thèse de doctorat, et certificat d'Archéologie préhistorique en Sorbonne.

*Remerciements.* — M. et M<sup>me</sup> Noyre.

*Entrées d'ouvrages et de documents.* — *Manifeste pour l'éducation nationale*, n<sup>o</sup> spécial des *Cahiers pédagogiques*, avril 1963 ; envoi du Comité universitaire d'information pédagogique ;

*Via Port New-York, Mai, 1963* ; don de M. Bernicot, qui a bien voulu résumer pour le *Bulletin* l'article en anglais de ce périodique concernant « le Dauphiné », le premier navire à entrer, le 17 avril 1524, dans ce qui est aujourd'hui le grand port de New-York. A bord de ce navire, envoyé par François 1<sup>er</sup>, se trouvait le Florentin Giovanni Verazzano ; frappé de la beauté du lieu de débarquement, il l'appela Sainte-Marguerite, en l'honneur de la duchesse d'Angoulême, sœur du roi de France et femme d'Henri d'Albret, roi de Navarre, et comte de Périgord.

Coupage du journal *Est-Ouest*, du 27 juillet 1963 ; « En marge des manifestations de Bourdeilles », le spectacle Son et Lumière, inauguré le mercredi 17 juillet par M. le Préfet, M. R. Fournier de Laurière parle de Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme et de son œuvre ; hommage de l'auteur.

M. le Président exprime aux divers donateurs les remerciements de la Société.

*Revue bibliographique.* — *Vieilles maisons françaises*, juillet 1963, traite du château de Sauveterre (Lot-et-Garonne) et du château de Vieille-

court, à Saint-Pierre-de-Frugie (Dordogne) ; la notice sur ce dernier n'est pas à prendre à la lettre.

Dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 4<sup>e</sup> série, tome XVII, 1960-1961, M. le Président a retenu la réception de M. Charles Higounet, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, le 10 mai 1960.

Le travail du lieutenant-colonel de Grailly sur Jean de Grailly, seigneur de Benauge et de Castillon, sénéchal de Gascogne, apporte une documentation solide à l'histoire du Périgord au XIII<sup>e</sup> siècle (*Revue du Libournais*, 2<sup>e</sup> trimestre 1963).

Le *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, avril-juin 1963, poursuit la publication de *Mareuil en Quercy*, par M. Viers. La gravure de Tortorel et Pérussin, représentant le Massacre des Soubiroux à Cahors, le 17 septembre 1561, est un tirage allemand de cette série de planches à succès.

Sont encore mentionnés par M. Lavergne, l'ouvrage d'A. Laming-Empeaire, *La signification de l'Art rupestre paléolithique*, Paris, Picard, 1962 ; — et par M. Secret, H. Soulange-Bodin, *Châteaux anciens de France, connus et inconnus*, éd. du Jura, sans date (1902), avec préface d'A. Maurois ; 34 notices, de valeur assez inégale, concernant des châteaux du Périgord ; — et *200 Châteaux. De l'Auvergne au Quercy, en allant en Dordogne*. Ed. du C.P.C. de Paris (impr. à Romans) ; in-8°, ill., avec cartes-itinéraires.

*En mémoire de l'abbé Breuil.* — *L'Information archéologique*, juin 1963, annonce l'ouverture du musée de Saint-Germain-en-Laye, salle de Mars, d'une rétrospective Breuil, Hubert et Mauss.

A la grotte dite de Rouffignac (Cro de Granville), un médaillon de l'abbé Breuil a été inauguré le dimanche 28 juillet ; la Société historique et archéologique du Périgord n'a pas été invitée à cette cérémonie.

*Grotte de Lascaux.* — Les journaux ont publié la lettre dans laquelle le Ministre des Affaires culturelles a rendu publiques les constatations faites le 19 juin 1963 par la Commission spécialement instituée pour la sauvegarde de la Grotte de Lascaux.

En un trimestre, le nombre des colonies bactériennes a augmenté de 30 à 35 %. La surface contaminée s'est accrue de 8 à 10 fois depuis les observations faites en mai ; les zones atteintes sont de 3 à 4 fois supérieures à ce qu'elles étaient à cette époque. L'évolution des trois derniers mois équivaut en somme à la multiplication par 8 ou 10 de l'évolution totale entre 1961 et 1963.

Pour parer aux menaces les plus immédiates, un programme a été établi : il avoisine 2.500.000 fr., dont près de 500.000 pour l'année en cours.

Le Ministre des Finances s'est montré prêt à assurer le financement de la tranche de travaux prévus pour 1963.

*Communications.* — M. Jean Secret déplore un nouvel acte de vandalisme : un chapiteau roman de l'église de Monmadalès a été enlevé, sans que le voleur ait pu arracher le tailloir correspondant.

Notre vice-président a relevé les ruines de l'ancienne église de Monmarvès (XII<sup>e</sup> siècle). La nef mesurait 10 m. sur 6, elle s'achevait à l'est par une abside semi-circulaire dont la partie sud existe encore. Le cul-de-four appareillé naissait au-dessus d'un bandeau chanfreiné. L'abside était lisse, avec une baie axiale à double ébrasement. L'arc triomphal était en plein cintre.

Dans la commune d'Eyrenville, M. Secret a également étudié le châ-

teau de la Grèze, du type « chartreuse », et du XVIII<sup>e</sup>. A côté, dressée sur la Banège, est une chapelle du XV<sup>e</sup> siècle, faite de deux travées voûtées d'ogives, avec une tourelle polygonale d'escalier. Les baies ont de beaux remplages flamboyants. Une porte latérale est timbrée d'un écu à trois pals, qui est probablement celui des Juge de la Grèze. Après eux, le château passa aux Boys de la Grèze.

A une question que lui pose M. Lavergne, M. Secret se prononce pour l'authenticité des chapiteaux de la petite église de Cause-de-Clérans.

Depuis que le château de Bourdeilles est devenu propriété du Département, notre collègue a été chargé de l'inventaire de la bibliothèque. Il y a remarqué un petit volume relié, deux plats armoriés, ayant pour titre *Le moyen de parvenir*. Mais au lieu de l'ouvrage libertin de Béroalde de Verville, M. Secret n'a trouvé là qu'un manuscrit au premier abord, assez quelconque, et qui pourrait fort bien s'appeler *Le Parfait Secrétaire*. Le propriétaire de cette curiosité bibliographique semble avoir été Victor-François, duc de Broglie, prince du Saint-Empire, maréchal de France, gouverneur de Metz et du Pays Messin. A côté de modèles de lettres, de félicitations, de remerciements, de recommandations, de condoléances, de certificats, de formules protocolaires, se trouvent copiés quelques articles de l'édit de 1751 sur la création de l'Ecole royale militaire, l'instruction pour recevoir les chevaliers de l'ordre de Saint-Louis, le tribunal des Maréchaux de France, la liste des officiers et gardes à la suite du Maréchal duc de Broglie (1774), un mémoire sur le collège royal de Saint-Louis à Metz, une note sur la comédie dans cette ville, des états de situation des troupes en garnison dans les Trois-Evêchés en 1774 et 1775, ainsi qu'un modèle de brevet du temps de l'émigration (1792).

M. Roger de Laurière, se souvenant que le conseiller Etienne de La Boétie est mort d'épidémie dans sa maison de Germignan, en Médoc, le 18 août 1563, et qu'on commémore cette année le quatrième centenaire de ce décès, retrace en termes éloquents la trop courte vie de cet illustre enfant de Sarlat et l'importance de son œuvre littéraire dont le *Contr'Un*, par le retentissement qu'il a eu, a sans doute un peu trop rejeté dans l'ombre les sonnets amoureux, les traductions du grec, ainsi que le Mémoire de 1562 sur les troubles causés en Guyenne par l'introduction de la Réforme. Jusqu'où eût pu s'élever encore cet esprit d'élite si une mort prématurée n'était venue interrompre sa carrière ?

L'intervention de M. de Laurière donne lieu à un échange de vues animé sur La Boétie ; y prennent part M. le Président, MM. Lavergne et Saint-Martin.

Le Dr Lafon rappelle notamment qu'en 1864, Prévost-Paradol ayant fait une conférence sur l'écrivain à Périgueux, on organisa à Sarlat une cavalcade sur le thème : Michel de Montaigne en visite chez son ami ; on vendit pour la circonstance un prétendu portrait de La Boétie.

L'idée de lui élever une statue fut reprise à Sarlat par A. Lasserre en 1876, par Eugène Magne à Périgueux en 1877, mais la chose ne fut réalisée qu'en 1890 et la statue de Tony Noël fut inaugurée seulement en juillet 1892. Elle n'avait, bien entendu, aucune ressemblance avec l'original, dont aucun portrait n'existe et que la nature n'avait pas flatté.

Le délégué de la Société historique et archéologique du Périgord à la cérémonie était Gabriel de Tardé ; il jugea plus à propos de ne pas allonger la série des discours mais écrivit *Les deux statues*. — *La Boétie et Montaigne* ; Lyon, A. Storek, in-16 de 45 p. : « gracieux opuscule, fan-

taïste par sa forme, au fond très sérieux », mais tiré à petit nombre et non mis dans le commerce.

M<sup>me</sup> Soudois de Bord donne lecture d'un mémoire intitulé : « Un second médecin périgourdin à la Cour de Louis XV : Denis Pautier de La Breuille (1722-1807) » ; il est retenu pour impression dans le *Bulletin*.

M. le D<sup>r</sup> Lafon expose brièvement la situation actuelle de la collection des cartes postales documentaires anciennes qu'il s'est chargé de réunir et d'organiser au siège social de la Société.

M. Jean Secret souhaiterait que cette collection s'étendît aussi aux cartes postales actuelles. Il souligne le fait que notre Compagnie s'y est prise vraiment tard pour constituer sa photothèque, laissant ainsi échapper de précieux éléments iconographiques.

*Excursion archéologique.* — Le Bureau a fixé au 22 septembre, après-midi, la seconde promenade d'études de 1963. On visitera le château d'Hautefort, l'église de Badefols-d'Ans, le bourg et l'église de Saint-Robert (Corrèze) ; retour par Vilhae et la route nationale 89.

Le dimanche 25 août, se tiendra à Saint-Jean-de-Côle, une kermesse pour la restauration du château de la Marthonie. La Société historique et archéologique du Périgord a décidé de s'associer à cette manifestation en offrant à la loterie qui sera tirée, quelques-unes de ses publications. Elle engage vivement ses membres titulaires et adhérents à faire acte de présence à cette jolie fête.

La municipalité de Sarlat a placé sous le patronage de la Société historique et archéologique l'apposition d'une plaque à la mémoire de J.-J. Escande, historien et écrivain sarladais. La cérémonie est fixée au dimanche 4 août, à 18 heures ; M. le Président Lafon y prendra la parole.

*Admission.* — M. Georges Souville, directeur-adjoint des Antiquités du Maroc, 5, rue Gueydon-de-Dives, Rabat (Maroc), présenté par le Professeur Balout et M. Lavergne

est élu membre de la Société historique et archéologique du Périgord. M. Jean Pénicaud, 40, rue Béranger, est réadmis sur sa demande.

*Le Secrétaire général,*

G. LAVERGNE.

*Le Président,*

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

#### SEANCE DU JEUDI 5 SEPTEMBRE 1963

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 29.

*Félicitations.* — M. Noël Becquart, promu conservateur de 1<sup>re</sup> classe.

*Remerciements.* — M. Georges Souville, pour son admission ; — le cte et la ctesse de Beaumont-Beynac, pour les livres offerts à la kermesse de Saint-Jean-de-Côle par la Société historique et archéologique.

*Entrées d'ouvrages et de documents.* — *Répertoire numérique de la série G* (Clergé séculier), dressé par M. Noël Becquart, directeur des Services d'Archives du département de la Dordogne ; impr. de Clairvivre, 1963 ; in-4°, 16 p. ; hommage de l'auteur.

*Miroir de l'Histoire*, août 1963, dans lequel, p. 142, J.G. Echenique, professeur de l'Université catholique du Chili, présente comme une pure légende la royauté d'Orélie-Antoine 1<sup>er</sup> ; c'est une réponse à l'article de Claude Pasteur, paru dans la même revue, n° 153, septembre 1962 ; don de M. Jean Secret ;

*Chltonia*, publ. semestrielle du Centre international de Recherches anhistoriques, n° 1, juillet 1963 ; Barcelone, éditorial Herder ; in-8° de 138 p., ill. ; on trouve dans ce premier numéro les articles fondamentaux du directeur, M. Broëns, *Normes pour la recherche, l'observation et la description des ensembles archéologiques de caractère anhistorique* ; — de P. Nollent, *L'objectivité des témoignages dans l'archéologie souterraine* ; — et de J. Magné, *Bibliographie et inventaire provisoires des « refuges souterrains » de la Gironde* ; don de M. Secret.

M. le Président exprime aux donateurs les remerciements de la Société.

Il félicite notre Vice-président Jean Secret, pour l'article qu'il a publié sur *Périgueux* dans le *Jardin des Arts* de juillet-août 1963.

*Revue bibliographique.* — *Le Bulletin de la S.P.F.*, juin 1963, reproduit une information selon laquelle la grotte de Lascaux aurait reçu en 1962 125.000 visiteurs, contre 115.000 en 1961. M. J. Blanchard étudie des bifaces micoquiens, le Dr A. Cheynier, présente des burins, mèches à mouleurs (ou burins à éperons), et constate la présence du noyer à l'époque azilienne.

*La Revue de Comminges*, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trim. 1963, contient les Actes du congrès d'études régionales tenu à Saint-Gaudens les 2, 3 et 4 juin 1962 ; c'est un fascicule d'un grand intérêt.

Dans le *Bulletin de la Société des Etudes du Gers*, 2<sup>e</sup> trim. 1963, le général Lafargue nous dépeint Blaise de Monluc à la veille des guerres de religion (1559-1562), indécis sur le parti à prendre.

M. André Delmas poursuit dans le *Bulletin de la Société de la Corrèze*, à Brive, tome LXXX (1962), son étude sur *Les Châtellenies de Larche et de Terrasson dans les Maisons de Bretagne et d'Albret* ; l'abbaye de Saint-Sour de Terrasson tient dans ces pages une très grande place.

Il convient également de noter la parution du 2<sup>e</sup> *Bulletin trimestriel de la Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines*.

M. Secret signale : Un article de la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, n° 145, a trait à la nomination de Mgr Delamaire, évêque de Périgueux, comme coadjuteur de l'archevêque de Cambrai (1906).

*Communications.* — M. Agelasto a mis M. le Secrétaire général au courant d'une découverte faite au château de Fénelon le mois dernier. Sur le corps de logis du nord-ouest ont été relevées les traces de créneaux, cinq sur la façade ouest, et quatre sur la façade nord ; leurs dimensions correspondent à ceux de la tour de la chapelle ; ils avaient été bouchés.

M. Jean Secret, en visitant le Musée Calvin, à Noyon, y a vu une

chaire du Désert qui provient du département de la Dordogne, mais sans autre précision.

Il a eu la chance de pouvoir se procurer pour le Musée de Monbazillac un exemplaire de la carte dessinée par le chanoine Tarde, de Sarlat, et gravée à l'eau-forte, sous le titre : « Potamographie de Garonne et des fleuves qui se rendent dedans ». Ses dimensions de 35 × 45 cm.

A remarquer que dans ses *Recherches sur les historiens du Périgord du XVII<sup>e</sup> siècle* (*Bull. de la Soc.*, t. IX, 1882, p. 397), A. Dujarric-Descombes indique que cette carte a été dessinée en 1628 et gravée par Jean Le Clerc. Celle en question ne porte pas de date, mais s'orne d'un écu aux armes de Tarde, avec la mention : *Blanchin fecit.*

M. Lavergne note que l'ancien hôpital Sainte-Marthe est maintenant à peu près totalement démoli. Aussi a-t-il tenu de remettre sous les yeux de l'assemblée l'étude que cet édifice vénérable et qui a tenu dans l'histoire de Périgieux une si grande place, avait inspirée à M. Guy Ponceau ; les plans, l'élévation et les photos qui l'accompagnent rendront la moins regrettable la disparition totale de cet ensemble de la rue du Niveau.

M. Joseph Saint-Martin a trouvé dans une procédure du début du XIX<sup>e</sup> siècle entre deux fonctionnaires des Finances périgourdins, Deslandes-Combettes, receveur particulier à Bergerac, et Chambon, receveur général du département, de nombreux « à-côtés » curieux ou amusants ; cela fera l'objet d'un article qui paraîtra dans un de nos prochains *Bulletins*. A l'appui de son exposé, notre collègue montre une eau-forte de Verneilh représentant le jardin de la Cité où Chambon, qui avait le goût des antiquités, avait réuni de nombreux fragments gallo-romains ; ce jardin s'est trouvé englobé plus tard dans le couvent de Sainte-Marthe.

M. Jean Lassaigue a rendu dernièrement visite à notre aimable et dévoué collègue, M. Couvrat-Desvergnès, que son état de santé retient pour le moment à Riom-ès-Montagnes ; il l'a trouvé feuilletant les derniers fascicules de notre *Bulletin*, qui lui apportent un peu de l'air de son pays natal. Le cher malade, à qui l'assemblée unanime offre ses vœux de rétablissement, a confié à M. Lassaigue les papiers qu'il avait recueillis sur l'histoire du Change ; parmi ceux-ci figure le registre des délibérations communales, de 1789 à l'an III, qui réintègrera ainsi les archives de la mairie. En quelques mots, M. J. Lassaigue montre le vif intérêt de ce document.

*Cérémonies commémoratives.* — M. Jean Secret a assisté à l'inauguration, à Saint-Sauveur, le dimanche 1<sup>er</sup> septembre, d'une stèle à la mémoire de Maine de Biran. Elle s'orne d'un médaillon de la main du sculpteur Varoqueau, d'après le portrait au physionotrace du célèbre philosophe. A la suite de la cérémonie, il y a eu au château de Grateloup présentation, par M. le Professeur Goubier, de la bibliothèque de Maine de Biran et des quelques manuscrits autographes qui s'y trouvent encore. Pour que leur conservation soit définitivement assurée, M. Secret émet le vœu que le château et la bibliothèque soient inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques ; l'assemblée partage ce point de vue.

M. le Président évoque la cérémonie du dimanche 4 août, rue Montaigne, à Sarlat, où une plaque a été apposée en l'honneur de J.-J. Escan-

de, philosophe et historien. Les discours prononcés ont mis en relief le rôle qu'a joué aussi notre regretté collègue dans le domaine administratif et touristique.

*Le Secrétaire général,*

G. LAVERGNE.

*Le Président,*

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

---

### PRESENCES AUX REUNIONS

M<sup>mes</sup> P. Aublant (3), Fellonneau (1), Marsac (2), Médus (1), Ponceau (1), la comtesse de Saint-Périer (1), Soudois de Bord (1), Villepontoux (2);

M<sup>les</sup> Barnier (3), Corchand (1), Desbarats (2), Lambert (1), Mallet (1), Soulié (2);

MM. Ardillier (3), P. Aublant (3), Bardy (1), Becquart (1), Borias (1), Bouchereau (1), Chastel (1), Coq (2), Donzeau (1), Jonanel (2); le D<sup>r</sup> Lafon (3), D. Lassaigue (1), J. Lassaigue (2), R. de Laurière (1), Lavergne (3), Maligne (1), Monnet (3), Morquin (1), Prat (1), Saint-Martin (3), Sauve (1), Secondat (2), Secret (3), J. Valette (1).

Excusés: M<sup>me</sup> Villepontoux (1), MM. J. Lassaigue (1), Morquin (1), Secondat (1).

## L'EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE

C'est en Ribéracois que s'est déroulée le dimanche 9 juin l'excursion archéologique du printemps 1963. Cette partie du département a son pittoresque propre, elle est riche en vieilles églises qui ont précisément fait l'objet d'un ouvrage de M. Jean Secret; les manoirs et les colombiers n'y manquent pas non plus et on leur a, jusqu'ici, attaché trop peu d'importance.

Il convenait que la Société se rendit d'abord à Cherval qui possède une fort belle église romane à files de coupoles. Le Service des Monuments historiques vient de la restaurer avec soin, le mobilier désuet qui l'enlaidissait a été éliminé, des vitreries modernes, en harmonie avec le ton de la pierre, ont remplacé les vitraux aux couleurs trop crues. On regretta que les constructions greffées au siècle dernier sur le côté nord de l'édifice n'aient pas été démolies.

L'attraction de la matinée devait être la petite ville d'Aubeterre que l'on gagna par Saint-Séverin et la plaisante rive droite de la Dronne. Ce chef-lieu de canton de la Charente a appartenu jusqu'en 1790 au diocèse de Périgueux qui empiétait, on le sait, sur celui d'Angoulême; il est en quelque sorte le trait-d'union de nos deux provinces. La ville, bâtie en fer à cheval sur les falaises crayeuses qui dominent la rivière, avec ses toits couverts de tuiles rondes, ses balcons de bois ornés de plantes grimpantes, offre le coup-d'œil le plus séduisant pour les artistes. L'archéologue y trouve aussi son compte, puisqu'à côté des vestiges empanachés du château féodal des Bouchard, il a à voir la belle façade saintongeaise de l'église Saint-Jacques, la mairie, ancien couvent des Minimes, et surtout l'église Saint-Jean, entièrement creusée dans la roche, probablement à l'époque romane, transformée sous la Révolution en atelier de salpêtre, et qui durant des siècles, a servi de cimetière à la population du bourg.

Depuis la dernière visite de la Société, en 1936, ce curieux monument, qui n'a d'analogues en France que les églises de Gurat, de Saint-Emilion et de Haute-Isle, a été largement déblayé et il mérite plus que jamais l'appellation de « cathédrale du néant » que lui donna Marcelle Tinayre. On retiendra de cette visite que l'édicule monolithe longtemps considéré comme le tombeau du maréchal d'Esparbès de Lussan et de sa femme, la marquise d'Aubeterre (1630), est, comme l'avait soutenu le marquis de Fayolle dès 1893, un reliquaire. D'après M. Robert Milliat, dans les *Mémoi-*

*res de la Société de la Charente*, 1958, p. 6-17, il s'inspirerait de l'édifice constantinien qui ornait le tombeau de Joseph d'Arimathie sous la coupole du Saint-Sépulcre à Jérusalem. La date proposée reste discutable.

Rien n'aiguise l'appétit comme ces randonnées matinales et grande fut la satisfaction des membres de la Société lorsqu'ils purent s'asseoir à table et faire honneur au menu de bon goût qui leur fut servi dans le cadre agréable de l'Hôtel de France à Ribérac.

L'après-midi, le temps se mit à l'orage. Un premier arrêt fut pour l'église de Saint-Privat-des-Prés, monument historique du XII<sup>e</sup> siècle, et de fort grande classe. Cet ancien prieuré conventuel rattaché par les uns à Saint-Aignan d'Orléans, par d'autres à Saint-Géraud d'Aurillac, se compose d'une nef unique à trois travées, voûtée d'un berceau brisé, de hauts et étroits bas-côtés, d'un faux transept et d'une abside semi-circulaire entre deux chapelles rectangulaires; sur la croisée, voûtée d'une coupole sur pendentifs, s'élevait le clocher, aujourd'hui rasé. Encore une église organisée pour la défense, avec une façade d'influence saintongeaise où s'ouvre un fort sobre portant à neuf voussures.

L'église de Vanxains, où l'on s'arrêta ensuite, siège d'un ancien archiprêtre, est aussi remarquable par sa dissymétrie, par les remaniements dont elle a fait l'objet du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, par ses chapiteaux et son mobilier. La date de l'inscription lapidaire qui est placée sur la paroi de la fenêtre médiane du chœur fut discutée fort pertinemment par M. Lavergne.

Sous la pluie, le car fonça vers le grand étang de Lajemaye dans son prestigieux cadre boisé. Il frôla au passage la vieille église de Saint-André-de-Double, celle de Saint-Jean-d'Ataux, celle de Saint-Germain-du-Salembre.

Déjà pointait dans la verdure le fin clocher de Neuvic-sur-l'Isle. Au château des Mellet (XVI<sup>e</sup> siècle), depuis que les Sœurs de la Miséricorde de Périgueux en sont devenues propriétaires, se poursuivent d'importants travaux de restauration qui ont vivement intéressé les participants.

Il n'aura manqué à cette journée pleine d'enseignements qu'un ciel sans nuage, mais la réussite en aurait été plus complète encore si un plus grand nombre d'inscriptions avait été enregistré au siège social.

## L'INSCRIPTION DE L'ÉGLISE DE VANXAINS

Un fac-similé lithographique de l'inscription lapidaire de Vanxains a été publié par l'abbé Brugière, en 1877, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* (double planche entre les p. 58 et 59). La transcription donnée du texte n'est pas complètement exacte, et sans parler de fautes vénielles, comme *sollemnis* pour *sollemnīs*, il faut, ligne 5, ne pas développer en *Reverendissimi* l'R. majuscule initiale du prénom d'un évêque de Périgueux; substituer, ligne 10, à la lecture *animabus*, l'initiale A. du prénom d'un autre évêque de Périgueux; lire enfin, même ligne, *Petrogoriensium* et non *Petrogoricensium*. Soit:

*et pro animabus P. et A. episcoporum condam Petrogoriensium.*

Brugière fait erreur en écrivant qu'il s'agit d'un obit fondé par Geoffroy, archevêque de Bordeaux, et en datant l'inscription de l'année 1136, qui fut celle de l'intronisation de ce prélat.

En fait, c'est le chapelain de Vanxains, Geoffroy, qui déclare avoir acheté pour son église les terres de la Faye et de Tourette et qui fonde, en présence, sur le conseil et avec l'assentiment de l'évêque de Périgueux, R., un office solennel des morts, à célébrer chaque année le 18 juillet (*XV Kalendas Augusti*), tant pour le repos de l'âme de feu Geoffroy (*olim*), archevêque de Bordeaux, que de celles des évêques de Périgueux, P. et A., et de tous ceux par lesquels les dites terres sont venues en possession de l'église de Vanxains; il annonce en outre que, le même jour, sera faite aux cleres de la paroisse une distribution des fruits provenant des terres de la Faye et de Tourette, et cela à perpétuité.

Dans son livre sur *les Églises du Ribéracois* M. Jean Secret n'a pas suivi le chanoine Brugière. L'inscription, dit-il, rappelle une donation par Geoffroy, curé de la paroisse, en présence de R., évêque de Périgueux, et évoquant le souvenir de Geoffroy, archevêque de Bordeaux à partir de 1136. L'évêque R. était Raymond [de Mareuil] qui occupa le siège de Périgueux de 1137 à 1148; l'inscription n'est donc que du milieu du *xii<sup>e</sup>* siècle.

A la vérité, ni M. Jean Secret, ni M. Paul Deschamps qui a fait figurer la photographie de l'inscription de Vanxains dans son importante *Etude sur la paléographie des inscriptions lapidaires*, parue en 1929, n'ont remarqué que cette fondation obituaire du 18 juillet

intéressait aussi deux anciens (*condam*) évêques de Périgueux dont les prénoms commencent par les lettres P. et A., et qui n'ont pas été identifiés jusqu'ici. Or, dans la série chronologique de nos évêques, il n'y a, après Raymond de Mareuil, que deux prélats dont les prénoms concordent avec les initiales ci-dessus:

Pierre de Mimet (1169-1182)

Adhémar de la Tour (1182-1201).

Cette constatation suffit à prouver que l'inscription ne peut se placer qu'après le décès du second de ces évêques, et par conséquent sous l'épiscopat de leur successeur, R., c'est-à-dire Raymond de Castelnaud (1201-1211).

Sa date exacte n'est donc ni 1136, ni le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, mais bien le début du XIII<sup>e</sup>, ce qui concorde parfaitement avec l'époque de réfection du mur du chevet, où l'inscription est gravée sur l'ébrasement nord de la fenêtre axiale.

Du point de vue strictement paléographique, ce rajeunissement de l'inscription de Vanxains ne soulève pas de difficulté, ce dont M. Paul Deschamps, que nous avons consulté, a bien voulu convenir avec la meilleure grâce. On trouve en effet des A à tête barrée horizontalement et à barre intérieure brisée à Crest en 1189; des *b* minuscules seulement à la fin du XII<sup>e</sup>; des *m* onciales à Reims en 1198; des *f* en 1189 à Crest; des *V* en forme d'*U* un peu partout jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Un dernier point reste à fixer.

De quel archevêque de Bordeaux, prénommé Geoffroy le chapelain de Vanxains a-t-il voulu célébrer l'obit à la date du 18 août? Il ne peut évidemment s'agir que du fameux Geoffroy du Loroux qui monta sur le siège métropolitain en 1136 et qui eut pour successeur, en 1158, l'évêque de Périgueux Raymond de Mareuil.

Les abréviations une fois réduites, l'inscription doit se lire comme suit:

- [1] *Sciatis tam presentes quam posteri quod per sol-*
- [2] *licitudinem et expensas Gaufridi hujus ecclesie capellani*
- [3] *adquisiuit ecclesia ipsa terras de la Faia et*
- [4] *de Torretas perpetuo beneficiendas instituit autem*
- [5] *in presencia domini R. Petrogoricensis episcopi cum suo con-*
- [6] *silio et assensu quod singulis annis xv Kal. Augusti*
- [7] *sollemne officium mortuorum decantetur*
- [8] *ab omnibus tam presbyteris quam cler[ic]is de parrochia ista*
- [9] *pro anima Gaufridi olim archiepiscopi Burdegalensis et sua*
- [10] *et pro animabus P. et A. piscoporum condam Petrogoriensium et ill-*

- [11] *orum a quibus predictae terre venerunt ad posses-*  
[12] *ionem hujus ecclesie et omnium fidelium defunctorum et in eo-*  
[13] *dem die fiat eisdem clericis procuratio soll-*  
[14] *empnis a capellano hujus ecclesie de fructibus eorum-*  
[15] *dem terrarum perpetuis annis.*

Les traits d'union à la fin des lignes 1, 2, 5, 10, 12, 13, 14 ont été ajoutés pour faciliter la compréhension du texte.

G. LAVERGNE.

---

# CONSTRUCTIONS EN PIERRES SECHES DE DAGLAN

## Eléments caractéristiques, essai de classification

Les constructions en pierres sèches de Daglan (Dordogne) ont déjà été remarquées depuis longtemps, les habitants les attribuent d'ailleurs aux bergers ou aux vigneron. Dans ce *Bulletin* elles ont été signalées par M<sup>me</sup> la Comtesse de Maleville en 1955<sup>1</sup>.

Cette présentation a uniquement pour objet de montrer quelques uns des éléments les plus significatifs de cet ensemble. Les chercheurs que ce sujet intéresse pourront ainsi comparer ces ouvrages avec ceux qu'ils ont déjà rencontrés ou étudiés dans d'autres régions périgourdines. L'établissement de telles fiches pour chacun des groupes connus serait souhaitable. Celles-ci nous permettraient d'avoir un tableau d'ensemble, il s'en dégagerait peut-être des particularités ou une unité qui nous aideraient grandement pour la compréhension et la datation de ces énigmatiques constructions.

### LES MURAILLES

#### 1° Mur avec fossé intérieur et tour centrale (Pl. II, fig. 1):

Ce rempart se trouve à l'entrée du petit vallon qui donne accès à l'ensemble sud. Nous n'avons pas là le mur typique de soutènement des cultures en terrasse, mais bien un « rempart » rehaussé par le creusement d'une tranchée intérieure. Sur le flanc Est de cet enclos, un petit fossé bordant le talus extérieur, est encore visible.

#### 2° Mur avec contrescarpe (Pl. II, fig. 2):

Même type de construction que précédemment. De ce rempart on domine les vallées environnantes. A l'avant de la muraille principale se trouvent les vestiges d'un petit mur en contrescarpe.

#### 3° Murailles avec abris (Pl. II, fig. 3):

Des cabanes et des abris sont fréquemment construits dans

1. Comtesse de MALEVILLE, Encintes fortifiées en pierre sèche en Périgord Noir, dans le *Bull. de la S.H.A.P.*, tome LXXXIII, 1955, p. 84-86.

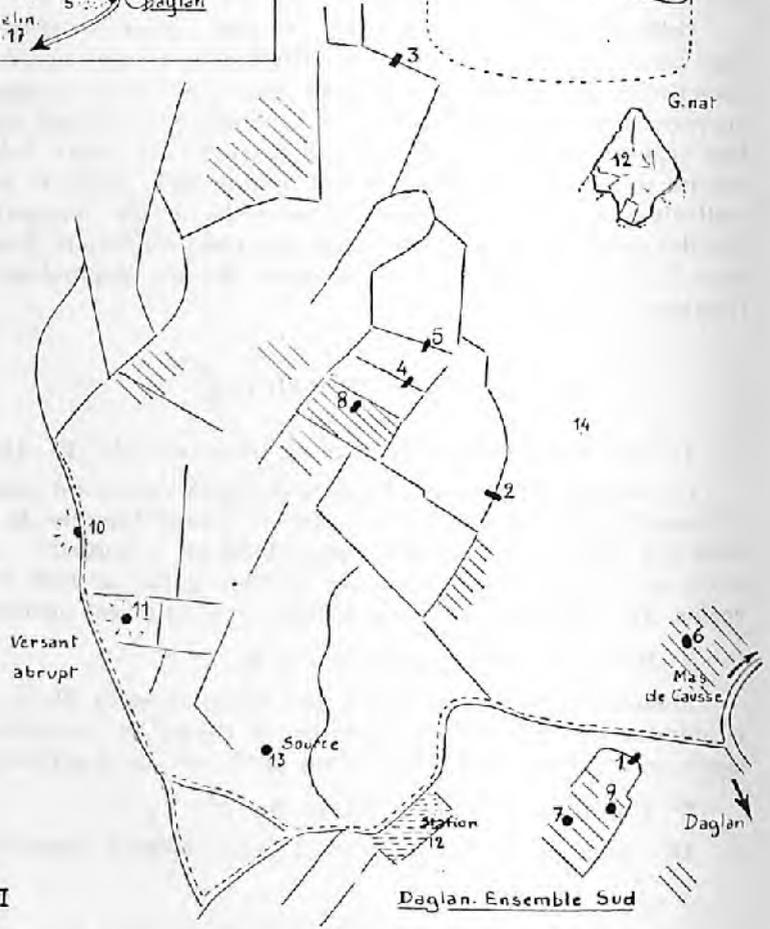


Planche I

Daglan. Ensemble Sud

l'épaisseur même des imposantes murailles qui découpent le plateau et les versants. Nous avons ici côte à côte deux abris typiques :

- a) Trapézoïdal, commun au milieu des murailles.
- b) Evasé, commun aux angles des enceintes.

Ces abris semblent être destinés à abriter bergers ou vigneron, ils ne peuvent en aucun cas être assimilés à des éléments d'un système défensif (poste de guetteur, par exemple).

#### 4° Coupe dans l'épaisseur d'une muraille simple (Pl. II, fig. 4) :

Le parement est en belle pierre plate, l'intérieur est constitué par de la pierraille. Ces murs sont très épais, 2 à 5 mètres et davantage parfois, ils ignorent le plus souvent la rectitude et serpentent sur les versants. Contre leur flanc se sont adossées des cabanes.

Ces murs gigantesques ne semblent cependant pas avoir un caractère défensif, ils ne barrent jamais entièrement un plateau mais paraissent plutôt enclore des champs. Sont-ils le résultat d'un épierrage intensif du terrain en vue de la culture de la vigne ?

#### 5° Muraille avec « silo » :

Dans une de ces murailles j'ai découvert une sorte de puits ayant environ 2 mètres de profondeur. L'entrée est demi-circulaire mais l'intérieur devient rapidement cylindrique. L'ouverture étant dissimulée par une large pierre plate, ce genre de construction est difficilement décelable. La destination de cette cavité reste énigmatique, est-ce un silo ? Des fouilles nous donneront peut-être une réponse valable.

### LES AMAS DE PIERRES

Les amoncellements de pierres sèches sont fort nombreux sur ce plateau, nous pouvons les classer en différents groupes :

- a) Amas irréguliers, souvent sans parement :
  - Épierrage récent, généralement en bordure de plateau.
- b) Amas réguliers, toujours avec parement :
  - Subquadrangulaires ;
  - Circulaires : Très petits, 1 mètres de diamètre environ, début d'épierrage ; avec « rampe » nombreux dans les enclos ;
  - Allongés, ovoïdes le plus souvent.

Ces amas peuvent être isolés, ils occupent alors le centre d'un enclos ; l'un d'eux (Pl. I, n° 11), domine la contrée sur des kilomè-

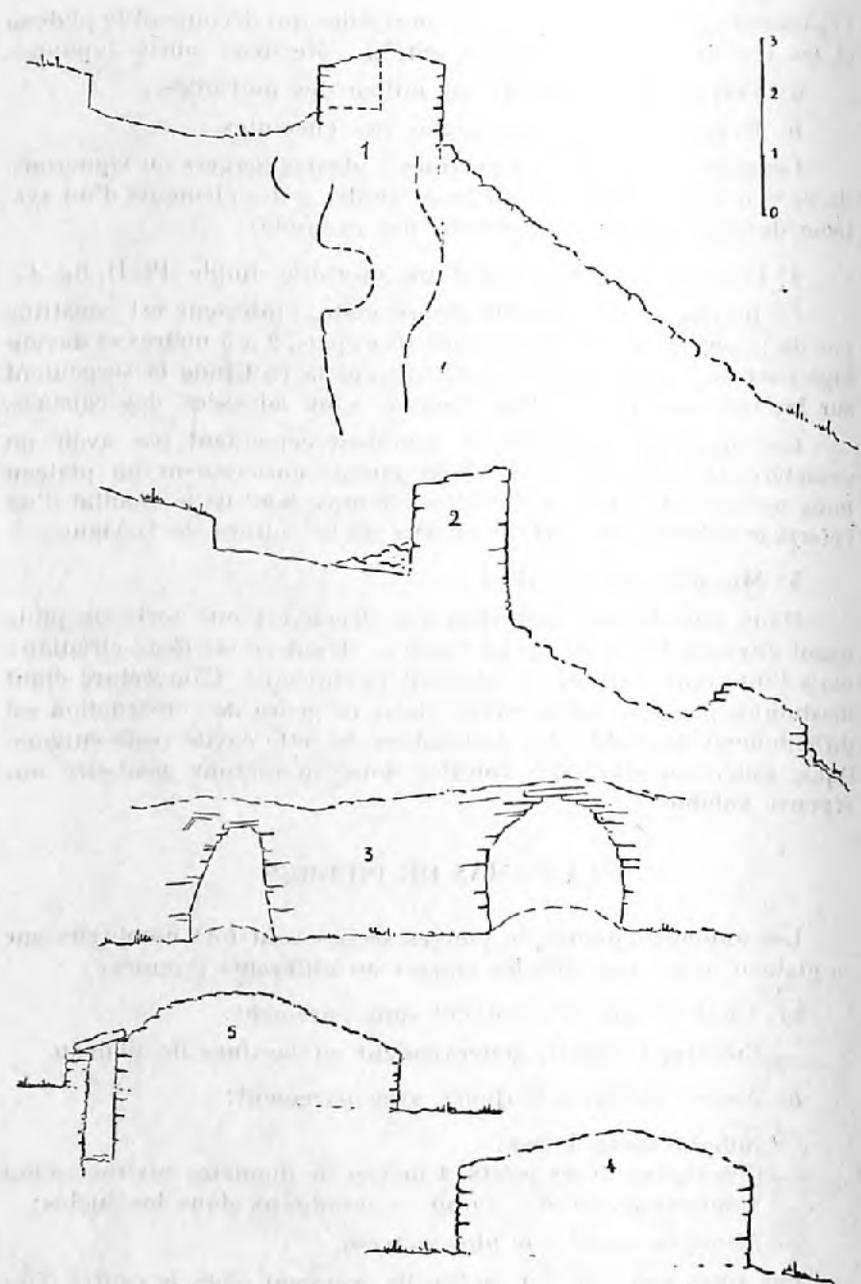


Planche II

tres à la ronde, et constitue un observatoire remarquable. Certains sont groupés; sur la carte les hachures indiquent les principales concentrations.

(Pl. III, fig. 6): Cet important amas comporte deux abris, l'un ovoïde d'une profondeur de 2 mètres, l'autre plus petit demi-circulaire. Il y a là un groupe de six tas réguliers qui n'est entouré par aucune muraille. Il ne semble pas que ces entassements soient le résultat de l'épierrage, ils gênent en effet plus la culture qu'ils la favorisent. S'agit-il de tumulus? Seule une fouille pourrait nous l'indiquer.

(Pl. III, fig. 7): L'amas circulaire est situé dans l'enceinte fermée par le rempart I. Une sorte de rampe inclinée permet d'accéder au sommet. Il ne faut voir dans ces rampes que le résultat de la progression dans l'édification des amas, par couronnes successives autour d'une colonne centrale.

#### LES CABANES (Pl. III, fig. 8 et 9)

Les cabanes sont nombreuses et diverses, certaines affectent des formes curieuses que je n'ai rencontrées en aucun autre point du canton de Domme.

Nous pouvons les diviser en plusieurs groupes:

a) Cabanes récentes, circulaires ou quadrangulaires. Les murs sont réguliers et fins, proportionnés à l'importance de la construction. L'entrée est rectangulaire, quelquefois le linteau est en bois. Souvent elles possèdent une charpente.

b) Cabanes anciennes:

— Subquadrangulaires, l'intérieur est ovoïde ou circulaire, les murs sont très épais: elles sont parfois fort basses et inhabitables. Certaines comprennent une courette intérieure et plusieurs chambres;

— Circulaires, les plus nombreuses. Leur porte est trapézoïdale, les murs sont épais et irréguliers. Plusieurs cabanes sont démolies, d'autres sont prêtes à s'écrouler soit par effondrement central, soit par cassure du linteau. Certaines assises sur des murs énormes semblent défier les ans. M. P. Desaulé a remarqué que: « le rapport de la hauteur sous-clé à la plus petite dimension en plan devait être supérieur à 1,5 pour que la stabilité soit assurée »<sup>2</sup>.

2. P. DESAULÉ, Essai de datation des constructions en pierres sèches, dans *Celticum III*, Châteaumeillant (Cher), 28-31 juillet 1961, p. 280-286.

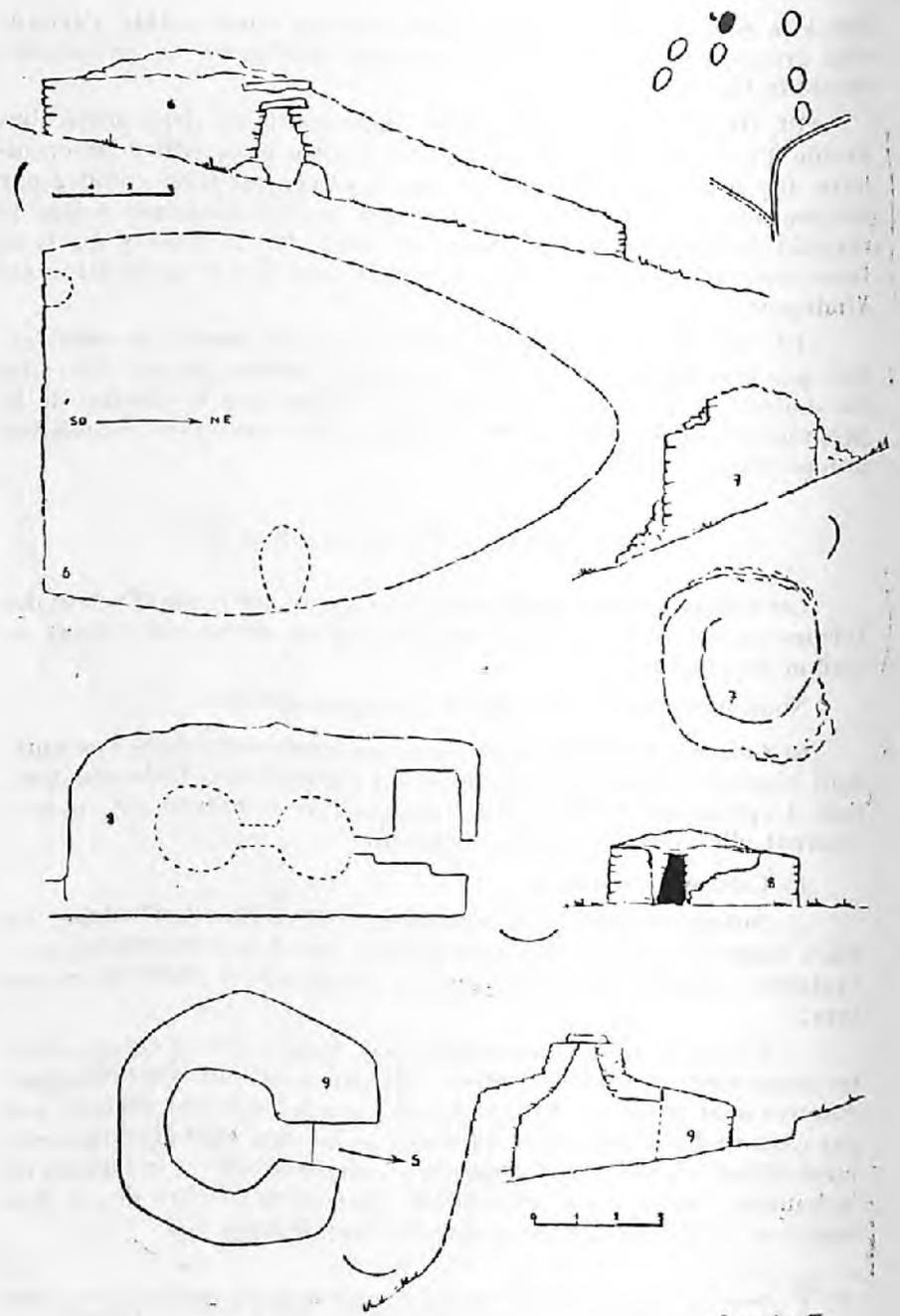


Planche III.

(Pl. III, fig. 8): Cabane subquadrangulaire comprenant deux chambres et une courette intérieure. Il est impossible d'y pénétrer, la porte étant basse et très étroite, l'utilisation d'une telle construction reste énigmatique.

(Pl. III, fig. 9): Cabane circulaire typique, subcirculaire. La cassure du linteau rend sa solidité précaire et des fouilles dangereuses. De telles constructions devraient pouvoir être consolidées.

### CONCLUSION — INTERPRETATION

En l'absence des fouilles rigoureuses, la datation de ces constructions reste très délicate. Il semble bien que plusieurs périodes y soient représentées, la plus ancienne étant peut-être l'âge du Fer. Mais il convient d'être fort prudent, il est en effet difficile de différencier des constructions faites avec des matériaux identiques suivant des techniques qui perdurent au cours des siècles jusqu'à la période actuelle. Cependant certains éléments doivent retenir notre attention.

1° Les terrains à calcaires affleurant en plaquettes sont communs à toute cette partie du Périgord bordant la vallée du Céou; or ces constructions ne se rencontrent groupées qu'aux environs de Daglan, entre ce bourg et le village de Mas-de-Causse.

2° On peut différencier les cabanes récentes, circulaires ou quadrangulaires, aux murs peu épais et réguliers, des cabanes plus anciennes, massives, aux murs irréguliers, dont le plan ne s'inscrit dans aucune figure géométrique simple.

3° Les murs avec fossé et tours ne semblent pouvoir être assimilés qu'à des constructions défensives.

4° L'hypothèse selon laquelle les murs auraient été élevés pour enfermer des pores<sup>3</sup> est ici peu soutenable. Comment penser que l'on ait construit des murailles épaisses de 5 mètres et plus, hautes de 2 à 3 mètres, pour enfermer simplement un troupeau, si important soit celui-ci! Il est cependant fort possible que des enceintes aient été utilisées comme enclos à bétail, elles le sont encore parfois aujourd'hui.

5° L'hypothèse de l'épierrage est la solution la plus facile, mais aussi la plus sérieuse. Car il y a eu certainement épierrage sur ces pentes et cela depuis un temps fort reculé. Cette région produisait

3. J. DELFAUD, Essai d'interprétation des murailles et cabanes en pierres sèches du Périgord, dans le *Bull. de la S.H.A.P.*, tome LXXXVII, 1960, p. 52-55.

naguère un vin fort réputé et recherché, nul doute que les cultivateurs aient voulu conquérir de nouvelles terres à vignes même sur des versants où la terre végétale semblait à peu près inexistante<sup>4</sup>.

6° Comme sur tous les plateaux et collines du Périgord, on peut en cherchant bien ramasser des silex taillés. Au cours de mes prospections j'ai recueilli un fragment de hache polie (Pl. I, fig. 14) et des pointes de flèches dont une à pédoncule et ailerons (fig. 12). Dans une vigne j'ai rencontré de nombreux éclats et un outillage fruste, la station est en cours d'étude. Mais il est évident que si ces découvertes de surface peuvent nous renseigner sur les premiers habitats de ce site, elles sont inutilisables pour la datation des constructions. Même les découvertes d'outillage dans les amas de pierres ne peuvent servir à dater ceux-ci; un tas d'épierrage récent de la région de Domme vient de me fournir des dizaines de pièces campignoïdes...

Sans prétendre que toutes les constructions de Daglan sont le résultat d'un travail d'épierrage, il semble indéniable que cet ensemble soit lié à la préparation du terrain en vue de la culture de la vigne sur un site réputé.

Il sera intéressant d'en comparer les différents éléments cités avec ceux d'un habitat reconnu comme tel, ou ceux d'un système défensif indiscutable.

(Relevés de l'auteur.)

Jean LACHASTRE.

4. H. de PRESLE, Réponse au précédent, même *Bull.*, t. LXXXVIII, 1961, p. 15. Institut Géographique National. Photographie aérienne n° 202. Mission Gourdon-La Capelle, 1948.

P. VIGY, Monuments en pierres sèches. Terrasson, dans le *Bull. de la Soc. Préhistorique française*, tome XLVIII, p. 304-305.

## RECHERCHES SUR LA TOPOGRAPHIE ANCIENNE DE PÉRIGUEUX

### IV. Les deux églises de Saint-Pierre

Dans une pancarte du diocèse de Périgueux qui n'est pas datée, mais qui est antérieure à 1317<sup>1</sup> et que Lespine a fait connaître, on trouve mentionnées parmi les églises de la Quinte<sup>2</sup>:

*Ecclesia Sancti Petri, quae est in cimiterio Civitatis;*

*Ecclesia Sancti Petri alla et ecclesia Sancti Joannis juxta ipsam.*

Malgré leur homonymie, aucun rapport n'a existé entre ces deux petites églises, pas plus au point de vue de l'archéologie qu'à celui de la hiérarchie religieuse; elles étaient situées à faible distance de la cathédrale de Saint-Elie, dont elles devinrent des annexes et le service divin fut célébré dans l'une jusqu'à sa ruine, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, et dans l'autre jusqu'à la Révolution. Aussi est-on en droit d'être surpris de la discrétion à leur sujet de nos antiquaires locaux; après leurs travaux, il a persisté un certain nombre d'obscurités sur lesquelles nous allons essayer de projeter un peu de lumière.

a) *L'église de Saint-Pierre au cimetière de la Cité.* — D'après la légende, l'église de Saint-Pierre — *Sen Pey Lanès*, en dialecte périgourdin<sup>3</sup> — aurait été fondée par Saint Front. Il est possible que celui-ci, ou plutôt ses disciples, aient construit au sud des murailles de la ville, alors réduite à la Cité, un petit oratoire en planches auprès duquel auraient été inhumés les premiers chrétiens, oratoire qui serait à l'origine de l'église et du cimetière<sup>4</sup>.

Elle était située au sud de la nécropole, à 120 pieds (40 mètres) de l'entrée principale et à l'ouest de l'allée centrale. On ignore l'époque de sa construction, car maintes fois ruinée et réparée, elle n'avait plus de style, a écrit W. de Taillefer, après avoir affirmé qu'il n'en restait à peu près plus rien; celui-ci pensait qu'elle n'était

1. Quand fut rédigée cette pancarte, le diocèse de Sarlat, créé en 1317 par Jean XXII, n'existait pas encore.
2. La Quinte était le nom de l'archiprêtre de Périgueux; nous ne connaissons pas l'origine de cette appellation.
3. Doit-on rappeler que jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les Périgourdins, qu'elle que fût leur classe sociale, ne s'entretenaient qu'en dialecte local soit avec les membres de leur famille, soit avec leurs amis. Quant au qualificatif de *Lanès* ou *Lanèys* donné à l'apôtre Saint Pierre, et non à l'édifice, il faut avoir l'humilité d'avouer que nous en ignorons la signification et l'origine.
4. Ce cimetière se développa jusqu'à un canton, devenu *chemin du Vieux cimetière*, allant de la porte Romaine vers le pont de la Cité, au nord, et jusqu'à un autre canton se détachant du premier et menant à la fontaine Laurière, à l'ouest; au midi et à l'est il confrontait avec les terres du sieur Soue de Plancher. Cette nécropole ne fut désaffectée qu'en 1833.

antérieure au XI<sup>e</sup> siècle et ne croyait pas qu'elle ait été voûtée. En 1822, J. de Mourcin avait vu ses fondations, qui lui parurent construites en blocage très ancien et qui avaient nécessité la destruction partielle de mosaïques romaines; il est regrettable qu'il n'ait noté ni l'axe de l'église, ni ses dimensions.

Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, cette église Saint-Pierre servait de « vestiaire » aux évêques lors de leur entrée solennelle. C'était là que le nouveau prélat revêtait ses ornements pontificaux et que, porté par les quatre premiers barons du Périgord<sup>5</sup>, se formait le cortège qui l'escortait jusqu'à la cathédrale Saint-Etienne.

Elle servait encore de reposoir aux processions, notamment à celles qui allaient à la fontaine de Sainte-Sabine ou Font-Laurière implorer la pluie dans les temps de sécheresse.

Jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle elle fut paroissiale; puis elle ne fut plus qu'une chapelle satellite de la cathédrale desservie par un vicaire ou par « un commis du curé de la cathédrale ». Cette déchéance fut la cause de sa mort, car l'archiprêtre et les marguilliers de Saint-Etienne la laissèrent à l'abandon et sa toiture dut s'effondrer vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>.

En somme, dans la littérature locale on ne trouve aucune précision sur cette petite église qui joua cependant un rôle important dans l'histoire de Périgueux. Cette absence de renseignements peut être en partie comblée par le procès-verbal de constat de l'état de l'édifice, dressé par le notaire Lavavé, le 23 décembre 1755<sup>7</sup>. Cet acte, signalé par M. G. Lavergne en 1947<sup>8</sup>, mais resté inédit, fut rédigé à la demande du sieur François de Crémoux, chanoine de la cathédrale, « chapelain titulaire de la chapelle sans charge d'âme de Saint-Pierre-es-Liens<sup>9</sup>, fondée dans la paroisse Sainte-Marie-de-la-Cité<sup>10</sup>, proche le grand Séminaire ».

5. Les disputes de préséance entre les quatre premiers barons du Périgord pour le portement du nouvel évêque, sont trop connues pour qu'il en soit question ici.

6. De janvier 1647 à février 1653, les cérémonies de la paroisse de Saint-Etienne eurent lieu presque toutes dans l'église des Pères de la Mission, située dans le cimetière de La Cocuilhe (Église et cimetière Saint-Pierre, « sans doute, ajoute Michel Hardy, par suite de travaux exécutés dans la cathédrale » (*Inventaire des Arch. munic.*, GG II); peut-être au début de cette période, mais on ne doit pas oublier que les troupes de Condé transformèrent l'église en écurie et qu'après leur départ, il fallut réparer leurs dégâts.

7. Arch. dép., III E 1760.

8. *Bull. S.H.A.P.*, LXXIV, 1947, p. 41.

9. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on prit l'habitude de traduire *San Pey Lanès* par *Saint-Pierre-ès-Liens*, alors que rien n'autorisait semblable interprétation; nos ancêtres connaissaient bien *Sanctus Petrus ad Vincula* et n'ont jamais commis de confusion.

10. En 1669, l'église de Saint-Front, redevenue cathédrale conserva le titre de Saint-Etienne et l'ancienne cathédrale reçut celui de Sainte-Marie, qu'il ne faut pas confondre avec *Sainte-Marie-de-Lesdrosa*, petite église qui était située au début de l'actuelle rue Romaine, près de la plage.

Voici ce que nous apprend ce document: L'église avait hors d'œuvre 33 pieds de long et 20 de large (11 m.  $\times$  6,50 m. environ); sa façade était au sud-ouest<sup>11</sup>. Le sanctuaire seul avait été voûté et, sur le sol, on retrouvait les débris des tuiles creuses qui avaient recouvert la nef. Les murs, construits en mauvais cartelage, s'écroulaient de toutes parts et, à l'intérieur, il n'y avait plus trace d'autel. Cet état de ruine était ancien, car entre les dalles de cette nef s'étaient enracinées des ronces et autres mauvaises herbes. Les murs de cette chapelle, profanée par des immondices, portaient des traces de fumée provenant des feux allumés par les gardiens des bestiaux qu'ils menaient paître à l'entour<sup>12</sup>.

A l'église était jointe une pièce de terre en labour, de la superficie d'un bon journal, qui confrontait au nord avec le cimetière, à l'ouest avec le chemin allant du grand Séminaire au moulin du Rousseau et à la Font-Laurière; au levant et au midi avec les terres du sieur Souc de Plancher, seigneur de Berbiguières. Sur les deux premiers côtés, ce champ était clôturé par un mur en partie écroulé et, sur les deux autres, par des haies de buisson noir. Enfin dans la haie du midi, il y avait un noyer dont le sieur Crémoux réclamait la possession, mais dont les fruits étaient récoltés tous les ans, malgré ses protestations, par le métayer du seigneur de Berbiguières.

L'état de l'église décrit par Lavavé explique pourquoi Lallier de la Tour ne l'a pas figuré dans son plan<sup>13</sup>; en revanche il a figuré le champ en labour qui en dépendait.

b) *L'autre église de Saint-Pierre près de l'église de Saint-Jean.* — Nous sommes mieux renseignés sur l'emplacement et les dimensions de ces deux petites églises jumelles. Elles étaient situées à l'orient de la Cité, à 420 pieds (140 m.) à vol d'oiseau du chevet de Saint-Elienne, dont les séparaient le mur d'enceinte gallo-romain et le chemin qui allait de l'Entre-deux-Villes (place Francheville) à la Tour de Vésone et au port de Campniac. Elles étaient entourées par une nécropole assez restreinte appelée Cimetière des Pendus.

La symbiose de ces deux églises est fort curieuse et l'on ne peut guère parler de l'une sans évoquer l'autre. La rédaction de l'ancienne pancarte et quelques petits détails d'architecture donnent à penser que celle de Saint-Pierre aurait été construite la première; mais pourquoi avoir édifié deux petits sanctuaires aussi près l'un de l'autre? A cette question on ne peut répondre que

11. La porte de l'édifice, que ne mentionne pas le verbal, devait être ouverte dans cette façade; l'axe de celui-ci devait être nord-est sud-ouest.

12. Le verbal mentionne les pignons écroulés, mais non l'existence d'un clocher; il a dû cependant exister un petit campanile en bois, qui disparut avec la cloche et la charpente.

13. *Bul. S.H.A.P.*, XXVIII, 1901, p. 490.

par des hypothèses. Peut-être la nef de Saint-Pierre se serait vite avérée trop petite et, au lieu de l'agrandir, on aurait préféré construire à côté une seconde église, celle qui fut placée sous l'invocation de Saint-Jean-l'Évangéliste. Pour des raisons que nous ignorons, probablement la destruction partielle de Saint-Pierre, la seconde devint prééminente et le resta jusqu'à la Révolution.

Dans *Ecclesia Sancti Petri alta*, il est évident qu'*alta* qualifie *ecclesia* et il serait fastidieux de rappeler les diverses traductions proposées pour traduire ce mot mystérieux, qui paraît être le féminin d'*altus*, « haut »<sup>14</sup>. Nos latinistes locaux n'avaient pas vu que *alta* était l'abréviation d'*allera*, « l'autre église de Saint-Pierre ».

Les deux églises bordaient par leur façade ouest le chemin de la Tour de Vésone; de plan rectangulaire, elles étaient orientées et elles étaient séparées par une distance de 54 pieds et 8 pouces (18 m. environ). Après la Révolution on avait ouvert un autre chemin qui conduisait directement de la place Francheville au port de Campniac, en passant à l'est des deux églises et un canton à direction est-ouest réunissait l'ancien et le nouveau chemin et séparait en même temps les deux petits édifices. A l'époque où écrivait W. de Taillefer, il ne restait de Saint-Pierre que sa partie ouest, qui mesurait hors d'œuvre, selon l'auteur 27 pieds et quelques pouces de large et 28 pieds de long<sup>15</sup>, elle ne paraissait pas avoir été voûtée et le pignon de la face ouest s'élevait à 7 mètres du sol actuel. Quand et comment la partie orientale avait-elle été détruite? W. de Taillefer se borne à supposer que cela aurait eu lieu au xv<sup>e</sup> siècle. On peut alors penser que les coupables auraient été les Anglais ou leurs alliés, les gens du comte<sup>16</sup>. Après la Révolution, ce qui restait de l'église servit de grenier à foin et de resserre à outils horticoles et c'est grâce à cette utilisation qu'elle fut conservée jusqu'à nous.

L'église Saint-Pierre occupait l'assiette de la partie terminale de l'actuelle rue Saint-Pierre-ès-Liens et l'emplacement du jardin de la maison portant le numéro 31 du boulevard de Vésone. Avant qu'elle ne fût détruite, en 1889, A. de Roumejoux la photographia

14. La traduction la plus cocasse est celle qu'adopta un journaliste, Eugène Roux, pourtant nourri de lettres classiques, qui écrivait « l'église haute », parce qu'elle était plus au nord que son homonyme du cimetière de la Cité (*Bull. S.H.A.P.*, XLIX, 1922, p. 115).

15. Voici les dimensions indiquées par A. de Roumejoux: longueur et largeur hors d'œuvre, 7,80 m.; longueur totale 12,85 m. On voit qu'elles diffèrent un peu de celles qu'a indiquées W. de Taillefer.

16. A ce propos nous avons pensé qu'il était inutile de rappeler les légendes échafaudées pour expliquer la construction des deux églises. D'après la plus connue, elles auraient été construites par le dernier comte (Archangeaud V) en expiation de ses crimes: lorsque celui-ci naquit, il y avait déjà beau temps qu'elles étaient édifiées.

et étudia ses murs; d'après lui, ceux du nord et de l'ouest auraient été construits au IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle, le reste de l'édifice étant du XI<sup>e</sup>; cependant dans sa savante dissertation, l'auteur ne parle pas du mur de l'est, qui dut être construit après la destruction du chevet et du sanctuaire pour conserver la partie épargnée de la nef.

Après la visite de A. de Roumejoux, les terrassiers dégagèrent le sol de la partie détruite et on constata que l'édifice avait primitivement hors d'œuvre 12 m. 85 de longueur.

L'église Saint-Jean, qui aurait été paroissiale jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>, n'était plus avant la Révolution que la satellite de Saint-Elie, desservie par un vicaire ou un « commis » du curé de cette dernière. Dès que le culte ne s'y exerça plus, la toiture n'étant plus entretenue, s'effondra<sup>18</sup>.

W. de Taillefer, qui l'avait connue avant et après la tourmente, estimait qu'il aurait été possible de la remettre en état à peu de frais; mais il est probable que personne ne se souciait de financer les réparations d'une chapelle que la proximité de Saint-Elie rendait inutile; elle servit d'abord d'entrepôt; en 1858, elle était louée à un fondeur. Après ces avatars, ses murs furent démolis et les pierres servirent à édifier d'autres maisons.

Saint-Jean occupait l'emplacement du jardin et de la maison portant le numéro 35 du boulevard de Vésone. Quand on fit les fouilles pour la construction de cet immeuble, le propriétaire avertit J. Mandin, qui vint examiner les fondations de l'église, en releva le plan et les dimensions; il fit à leur sujet une communication à la S.H.A.P. (Séance du 8 juillet 1899)<sup>19</sup>.

Cette petite église, dont la porte ouvrait dans le mur sud près de l'angle ouest, était longue de 47 pieds moins quelques pouces. (15 m. environ) et large de 19 pieds et 7 pouces (6 m. 50); on inhuma encore dans sa nef en 1784<sup>20</sup>.

Après sa description sommaire de cette église de Saint-Jean, W. de Taillefer ajoute avec dédain: « Au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles il y avait une espèce de vieux cloître... »<sup>21</sup>. Cependant, en 1731, cet

17. *Bull. S.H.A.P.*, XLVIII, 1921, p. 104.

18. Au XIII<sup>e</sup> siècle on y avait consacré un autel sous l'invocation de Saint-Cloud et on prit l'habitude de le désigner sous ce nom; il y avait une vicairie de Saint-Cloud, qui comportait un jardin (Arch. munie., GG 26).

19. *Bull. S.H.A.P.*, XXVI, 1899, p. 278. — Cette communication ne fut mentionnée que dans le procès-verbal, car son auteur mourut avant d'avoir eu le loisir de la rédiger pour accompagner le plan qu'il avait levé. Il avait déposé ses papiers au Grand Séminaire de Périgueux et lorsque celui-ci devint une caserne, ces papiers furent perdus.

20. W. de Taillefer, *Antiquités de Vésone*, II, 1826. — Arch. munie., G.G. 27.

21. Ce fut dans ce cloître qu'en 1243 l'évêque Pierre de Saint-Astier rendit la sentence arbitrale qui mettait fin au conflit opposant le chapitre de la cathédrale au comte Hélie VII: *Actum in clauastro Sancti Johannis Evangelistae inter podium et civitatem* (LÉSENE, *Bal. S.H.A.P.* II, 1875 p. 447).

« espèce de vieux cloître » médiéval existait toujours, car cette année on y enterra un bourgeois de la ville <sup>22</sup>. Il faut donc admettre qu'il a été complètement détruit peu après cette inhumation et sans laisser de trace, pour que l'auteur ait oublié de le mentionner.

Il est fort regrettable que J. Mandin n'ait pas connu l'existence de ce cloître, car il n'aurait pas manqué, lorsqu'il en était encore temps, d'en rechercher les fondations. Aujourd'hui, à la question: Où était situé ce cloître? on ne peut donner de réponse; peut-être était-il situé entre les deux églises, à l'ouest, en bordure du chemin, ce qui permettrait d'expliquer la position insolite de la porte de Saint-Jean.

Avant de terminer cette notice, il faut évoquer une question, qui ne l'a jamais encore été, à ma connaissance du moins.

La cloche ne sert pas seulement à appeler les fidèles à la prière, elle a surtout un rôle liturgique important. On peut donc affirmer qu'il y en eut une dans l'une des deux églises, puisqu'en 1770 on avait remboursé au greffier du Consulat les frais du baptême des cloches de Saint-Jean et de Saint-Martin <sup>23</sup>.

Un peu plus tard, le 16 octobre 1788, le sieur Villate, charpentier présenta la note de ses frais pour la démolition « du clocher de l'église Saint-Pierre », ce qui avait nécessité cinq jours de travail.

Quelle était cette église Saint-Pierre? On peut éliminer celle du cimetière de la Cité, car W. de Taillefer, qui avait 27 ans en 1788, aurait gardé le souvenir d'un clocher quelconque, alors qu'à cette époque il ne restait plus que des murs croulant de toute part. Il s'agit donc de l'autre église (*Ecclesia alta*); la cloche de Saint-Jean devait être logée dans un petit campanile en bois, élevé sur la charpente du toit de Saint-Pierre; et probablement fort délabré. C'est probablement la raison pour laquelle on n'avait pas démolì depuis longtemps ce qui restait de Saint-Pierre; c'était en somme le clocher de Saint-Jean. Si la Révolution n'était pas survenue on aurait construit un nouveau campanile, à son ancienne place ou ailleurs.

(A suivre.)

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

<sup>22</sup>. Arch. munic., GG 27.

<sup>23</sup>. Bull. S.H.A.P., LXXIV, 1947, p. 82.

## Le mobilier d'antan de deux châteaux périgordins

### LA JAUBERTIE et LA FORCE

En parcourant les vastes salles, sonores et vides, de beaucoup de nos châteaux périgordins, on se prend à songer au « bon vieux temps » qui vit ces demeures habitées, ces pièces meublées, ces murs vêtus de tapisseries. Certains châteaux ont conservé, il est vrai, une partie de leur mobilier ancien qui ne les a jamais quittés, même pendant la Révolution: c'est le cas de Puymartin, de Puycharnaud, de Fayolle. D'autres, que la Révolution, l'incendie ou les mutations, avaient vidés, ont été remeublés avec goût, comme les Bories, Montardit, la Rigale, Vaugoubert, la Gazaille, Montréal, la Beylie, la Gaubertie. Mais beaucoup sont privés de leur mobilier d'antan, ou même de mobilier tout court, à moins que — disgrâce pire encore! — on ne les ait, sans goût ni connaissances, affublés de meubles disparates et anachroniques<sup>1</sup>.

Nous nous sommes demandé quel avait pu être, à telle époque, le mobilier de nos vieux châteaux. Si beaucoup d'inventaires dorment encore dans les archives, trop peu ont été publiés, comme ceux de Montréal, des Combes, de Lavergne, de Lanmary, de Barrière à Villamblard<sup>2</sup>. Si bien que nous restons sur notre faim de connaître la richesse mobilière de tel manoir, le confort de telle gentilhommière, les splendeurs de tel château sous l'ancien régime, au temps de la « douceur de vivre ».

Il nous a donc plu de chercher une réponse à nos questions et de faire des sondages dans deux demeures différentes du Bergeracois: l'une de dimensions très modestes, la Jaubertie<sup>3</sup>; l'autre, un vaste château, l'un des plus riches et des plus importants du Périgord, la Force. Nous avons donc consulté certaines pièces d'archives. Si elles ne nous ont pas livré tous les détails que nous eussions souhaités, du moins nous ont-elles permis d'établir une sorte de statistique assez instructive<sup>4</sup>.

\*  
\*\*

Le 14 germinal an II (3 avril 1794), par ordre du Directoire du

1. Nous ne songeons pas sans sourire à certaine demeure, envahie, vers 1900, par du faux gothique sculpté par le maître de céans.
2. Ce dernier a été publié dans le *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord* (1931, p. 108 sq.) par M. Géraud Lavergne. On trouvera, dans cette étude, les références des inventaires précités, publiés dans le même *Bulletin*.
3. Comm. de Colombier, cant. d'Issigeac.
4. La série Q des Archives Départementales est très révélatrice à ce point de vue. Muint inventaire de meubles y est conservé, exécuté lors de la Révolution, à l'occasion de la saisie des biens des émigrés et des suspects.

District de Bergerac, deux enquêteurs se rendirent à Colombier pour y dresser l'inventaire des biens meubles et immeubles d'Albert de Lajobertie (*sic*), réputé émigré. Il s'agissait essentiellement du château de la Jaubertie, situé dans un parc, au couchant de l'église de Colombier. Les deux enquêteurs y furent reçus par la « citoyenne veuve Beylot », sœur du « ci-devant Lajobertie ». En vérité, ce ci-devant n'était qu'un bourgeois, nommé et non prénommé Albert. Qui était ce personnage? Sans doute s'agit-il du sieur François Albert, maître en chirurgie, cité comme ayant eu un procès, en 1784, avec Gratien Pasquet de Gastaudias, prêtre missionnaire <sup>5</sup>.

C'est peut-être lui encore qui, revenu en Bergeracois après la Révolution, fonda avec Maine de Biran la Société Médicale de Bergerac, en 1806 <sup>6</sup>. Quant au château de la Jaubertie, il a été considérablement retouché, pour ne pas dire reconstruit, sous le Premier Empire, dans un style qui n'est pas sans intérêt. Il conserve notamment, sur la façade méridionale, des bas-reliefs en terre cuite, malheureusement très mutilés par les intempéries, et, à l'intérieur, des plafonds peints des thèmes mythologiques d'une prétentieuse naïveté, ainsi qu'un escalier orné de curieux trompe-l'œil <sup>7</sup>.

L'inventaire <sup>8</sup> ne permet pas de savoir comment se présentait la demeure en 1792. Au xvii<sup>e</sup> s., elle avait appartenu aux Saint-Ours de la Baume. Ils la possédaient encore en 1758 puisqu'un Henri de Saint-Ours est enterré à cette date dans la chapelle familiale et que, en 1761, Florent de Lamouroux épousa Marie de Saint-Ours, demoiselle de la Jaubertie. Peu après cette date, la demeure a dû passer à d'autres, car Pierre Albert, bourgeois, époux de dame Suzanne Monteil, y décéda en 1738. Après les convulsions révolutionnaires, le château échut aux Beylot (peut-être après que la « citoyenne veuve Beylot » eut racheté à la Nation la part de son frère, « réputé émigré »). Cela expliquerait alors que l'on trouve, sur la maison reconstruite après la Révolution, le monogramme LB sculpté sur un écu ovale, au-dessus de la porte au midi.

Mais ce qui nous intéresse au premier chef, c'est l'inventaire du mobilier. Nous ne suivrons pas les enquêteurs dans chacune des quelque quinze pièces de la maison, pièces à usages divers, allant

5. Il est possible qu'à cette famille ait appartenu Jean Albert, conseiller à Bergerac de 1645 à 1679 (*Annales de Bergerac*), p. 351; et Saint-Saud, *Magistrats... du Périgord*, p. 120.

6. Dr LEMAY, *Maine de Biran et la Société Médicale de Bergerac*, Paris 1936, p. 14).

7. Armand Gor, *Monbazillac*, p. 97, dit que ce château « restauré sous Charles X, fut une résidence estivale du duc de Berry ». Cette légende a eu longtemps crédit dans le pays.

8. L'inventaire (Arch. dép., Q 858) a été dressé sur ordre de l'Administrateur du District de Bergerac, signé Rambaud, Carrier fils et Eyriniac. Il a été fait par Lalande-Biran et Manteau-Laulanier, en présence des citoyens Chataud, Jean Boumartin et Pierre Jacques.

du « salon à manger » au « laboratoire », en passant par la chapelle. Nous nous contenterons d'indiquer le total des effets mobiliers qui sont signalés. Parmi les gros meubles, on peut relever un vaisselier, cinq secrétaires, un bahut-bibliothèque en « chêne doré », trente-et-une tables diverses (à manger, à liroirs, de bouillotte, de loiette, le tout généralement en cerisier; neuf bureaux sont compris dans ce chiffre). On signale une quinzaine de lits, ce qui n'est pas extraordinaire quand on sait qu'autrefois, chaque pièce, quelle que fût sa destination, en comportait un<sup>9</sup>. Parmi les sièges, voici soixante-douze fauteuils et seulement une trentaine de chaises, deux tabourets, une bergère, deux sofas et une banquette. A quoi il faudra ajouter une fontaine en cuivre rouge, deux écrans brodés au tambour, quatre encoignures « travaillées à la façon chinoise », six commodes, dont une à cinq liroirs, une autre à trois liroirs, une autre encore « travaillée en façon chinoise », une de nuit et une en demi-rond. Voici encore un prie-Dieu, quinze glaces dont une à trumeau, un jeu de « loteau » (*sic*), un damier à jouer.

Si rien n'est surprenant dans cet ensemble mobilier (sauf peut-être la surabondance des fauteuils qui laisse supposer une vie mondaine très intense en ce petit manoir<sup>10</sup>), il faut convenir que le nombre des tableaux a provoqué notre étonnement<sup>11</sup>. En effet, il n'y en avait pas moins de cent-soixante-dix! Sans doute faut-il entendre, sous le nom de tableaux, des estampes encadrées et non seulement des peintures sur toile ou sur bois. Malheureusement, ces « tableaux » ne sont ni identifiés, ni datés, ni décrits; prudemment les enquêteurs sont demeurés dans le vague, indiquant seulement qu'ils sont « dans des cadres dorés » ou qu'ils représentent des paysages, ou des portraits, ou des « personnages de la fable » ou « quelque déesse de la fable » ou « de la fable antique ». Parfois, on dit simplement que des médaillons, avec leurs « cadres dorés » paraissant tout neufs, « figurent divers personnages ». Un seul de ces tableaux est précisé: il s'agit d'un tableau encadré de bois doré et représentant « une Savoyarde avec un enfant dans les langes, avec un chien dressé sur ses pattes de derrière ». Il est probable que les enquêteurs ont été frappés par quelque estampe populaire, lar-

- 
9. « Il y avait un lit dans chacune des pièces importantes d'un appartement ». R. DE FELICE, *Le meuble Français du Moyen âge à Louis XIII*, Hachette p. 120.
10. En fait, une partie des appartements de l'étage était habitée par Blanchard, le régisseur du domaine. Le reste devait être le logis d'Albert de La Joubertie avant l'émigration et de sa sœur, la veuve Beylot.
11. Pour donner une échelle de comparaison, on sait par les Archives départementales (Q 551) que, en 1792, le District de Bergerac s'est réservé « quarante-six tableaux différents dont plusieurs en gravure moderne » au château de Piles, demeure des Durfort de Boissières, château beaucoup plus important que celui de La Joubertie.

moyante, chantant la pauvreté des « bons Savoyards » dignes de pitié. Enfin les « œuvres d'art » étaient complétées par « deux groupes en marbre blanc représentant des personnages de la fable » par trois petits bronzes et par « trois pièces de tapisseries très usées ». L'inventaire signale encore « six pièces de toile peinte » (sans qu'on puisse savoir s'il s'agissait de toiles marouflées), ainsi que « douze petites pièces de toile cirée (*sic*) représentant divers portraits de paysages ». Quant à la chapelle, sise au rez-de-chaussée, on y notait un calice d'argent, avec sa patène, de la chasublerie et « sept cadres dorés ». On remarquera enfin que cette demeure de médecin comportait un « laboratoire », alors occupé par « le citoyen Driand » (?) Ce devait être une sorte de galerie d'exposition avec ses... soixante-dix tableaux! Mais nous ne saurons jamais à *chirurgical* n'y ayant été signalé (en fait, une seringue en étain, quoi pouvait servir ce « laboratoire », nul instrument médical ou probablement un clystère, est notée, mais dans une autre pièce).

\*  
\*\*

Nous nous transporterons maintenant au château de La Force, l'un des plus vastes du Périgord. Rebâti au début du xvii<sup>e</sup> s. (les premiers travaux datent de 1604), il pouvait être comparé au château d'Hautefort par l'importance du parti, la qualité des volumes, la magnificence des élévations. Il était d'un plan fort original, avec ses ailes en étoile, inscrites dans des douves qui cernaient un parc à boulingrins. L'architecte en avait été Pierre Boisson<sup>12</sup>. On louait l'excellence de ses détails architecturaux, la recherche de ses matériaux, les cheminées marmoréennes aux vastes proportions, la qualité de la modénature, la composition surprenante de la façade d'entrée, d'un style baroque empreint d'une noblesse un peu pompeuse. Il était donc normal qu'un tel écrin renfermât un intéressant mobilier. Sur celui-ci, nous avons deux indications, à deux dates différentes dans le xviii<sup>e</sup>. En effet, en 1727, à l'occasion de la mort de Henri-Jacques Nompar de Caumont, fut dressé un « inventaire, description et prisé » des biens du défunt<sup>13</sup>.

Cet inventaire n'était certainement pas exhaustif, mais il nous donne de précieuses indications. Voici une douzaine de lits (à la duchesse ou à l'ange), voici des bahuts, des sofas garnis de tapisserie au point d'Angleterre, une « table à buffet avec trois tiroirs devant et un à chaque bout », un bureau en « bois de Sainte-Lucie » (bois fruitier), à huit tiroirs et une porte au milieu, avec un gradin

12. Cf. *Jurades de Bergerac*, VI p. 269. Ce volume des *Jurades* a réédité l'essentiel d'une brochure de Jules de Termes sur le château de La Force.

13. Arch. dép. B 1763. — Résumé par F. Villepelet dans *l'Inventaire sommaire*, L. II, p. 303.

dessus aussi à huit tiroirs et une porte, lequel bureau a onze serrures. Voici un lustre de bois à six branches, une cassette en noyer garnie de plaques de cuivre. Le texte signale deux douzaines de chaises, une pendule, un « clavecin avec le pied peint », un office où s'entassaient force plats, assiettes, compotiers, cafetières, flambeaux, cuillers, aiguïères, écuelles, pintes, salières, mouchettes, surtout en étain ou en argent. Deux miroirs sont notés, en bois noir, enrichis de plaque de cuivre avec les armes de la maison. Les tapisseries foisonnaient puisqu'il en existait quatre-vingt-deux pièces. Sur ce chiffre, huit étaient des « verdure », huit autres des cadeaux du roi d'Angleterre; quatre provenaient de Bergame, onze des Flandres; vingt-et-une étaient consacrées à des thèmes de l'Ancien Testament. On comptait aussi « quatre lambeaux de tapisseries de cuir doré », qui étaient probablement des panneaux de cuir gaufré, de provenance espagnole. En ce qui concerne les tableaux, on en note une quarantaine, mais les sujets qu'ils représentent sont rarement précisés; signalons cependant les *Quatre Saisons*, la *Patience*, une *Diane*, une *Minerve*, sept « portraits de famille », un « portrait de feu Mgr »<sup>14</sup>, huit « estampes enluminées », les *Cyclopes*, *Louis XIII*, le *Maréchal Duc de La Force*. Un trumeau est indiqué sous la forme suivante: « un tableau de peinture incrusté dans la boisure de la cheminée ». On note aussi un « cabinet doré » ayant des « peintures dans la boisure », peintures qui sont certainement des dessus de porte<sup>15</sup>.

Enfin, la minutie des enquêteurs va jusqu'à indiquer huit habits qui « servirent à la comédie de *Diogène* » car, bien sûr, le château avait son théâtre<sup>16</sup> puisque le maître de céans était dramaturge et concurrençait Voltaire et... La Grange-Chancel!

Cet inventaire avait été dressé par deux experts, Guillaume Montégut, maître-tapisserie et concierge du Duc de Biron en son château de Lauzun, et Elienne Rebeyrol, maître-fondeur, tous deux habitants de la ville de Sainte-Foy en Agenais.

14. Parmi les portraits de famille on devait trouver celui du Maréchal Jacques de Caumont, duc de La Force (1558-1652), par Demoustier, celui de Charlotte-Rose de Caumont (1650-1724), par Coypel, celui de Henri-Jacques de Caumont, de l'Académie française, peint par Largillière. On disait que la galerie des tableaux comportait des Van Dyck.
15. Nulle indication n'étant donnée sur les thèmes représentés, on peut imaginer, mais sans absolue certitude que les boiseries de ce cabinet sont celles qui ont été transportées à la Sous-Préfecture de Bergerac. Une pièce d'archives (Arch. dép., Q 551) conserve la liste des objets réservés lors de la vente mobilière de 1793 : on y relève précisément trente-et-un « tableaux incrustés dans la boiserie ». C'est peut-être de cet ensemble que proviennent les six trumeaux que nous étudierons plus loin et qui appartiennent encore à la Sous-Préfecture de Bergerac.
16. D'autres châteaux périgourduins avaient leur théâtre, par exemple Fayolle et Hautefort.



L'Enlèvement d'Europe  
Panneau à l'huile à la Sous-Préfecture de Bergerac

R. Germain, phot.

On peut donc penser que le XVIII<sup>e</sup> s. avait été bénéfique pour le mobilier du château de La Force, grâce à la personnalité, au goût et à la richesse du Duc Henri-Jacques de Caumont, membre de l'Académie Française et de celle de Bordeaux, amateur éclairé, artiste et humaniste. Une description a été faite du château en 1711, par l'abbé Bellet, qui accompagnait une délégation de l'Académie de Bordeaux auprès du Duc de La Force, afin de le prier de faire partie de cette illustre compagnie; elle est d'une admiration fort éloquente<sup>17</sup>.

Outre cet inventaire de 1727, nous possédons un inventaire dressé en mai 1792, par devant Antoine Gast, commissaire député pour le District de Bergerac, en présence de Jacques Bissey et J.B. Delprats, officiers municipaux de La Force, par les soins de Lacoste. Ce dernier assisté du citoyen Dejean, n'a pas employé moins de vingt-huit journées à l'examen et à l'estimation des biens<sup>18</sup>.

Là encore nous ne suivrons pas les enquêteurs dans les innombrables pièces du château; nous nous contenterons de chiffres globaux, non sans avoir fait remarquer que dès 1790, avant l'inventaire, le château avait dû recevoir la discrète visite de serviteurs ou de voisins amateurs de mobilier et que les ducs, de leur côté, avaient dû, comme il était naturel, prendre leurs précautions pour protéger leurs objets précieux, leur argenterie et le mobilier auquel ils tenaient.

Quoi qu'il en soit, on relève plus de soixante-dix tables de toute sorte et tout autant de lits, cent-vingt fauteuils, deux cents chaises, une dizaine de coffres, une dizaine de secrétaires, bureaux et bibliothèques<sup>19</sup>, une quinzaine d'armoires, un prie-Dieu, une quinzaine de commodes, deux pendules, six tables de jeu dont deux de triac, une dizaine de buffets, deux fontaines, cinq miroirs, six cabinets, une baignoire (avec sa chaudière de cuivre), un berceau, un « alamy », un billard, une croix d'argent. Les tableaux repérés ne sont pas des plus nombreux puisqu'il n'y en a que vingt-cinq, « vues ou figures », parmi lesquels les *Quatre Saisons* et une toile figurant « l'Autone » (*sic*).

17. Cf. Duc de LA FORCE, *Dix Siècles d'Histoire de France: les Caumont La Force*, Fasquelle 1960, p. 142 sq. Une planche de ce volume reproduit la vue cavalière du château, dessinée par E. Counord d'après des documents anciens.

18. Ils touchèrent chacun 28 × 9 = 252 francs d'indemnité en frimaire an III, pour solder leur mission.

19. On y remarquait des exemplaires de « toutes les versions de la Bible faite par les Protestants ». Duc de LA FORCE, *loc. cit.* p. 143. En fait les archives de la Dordogne conservent (Q 561) le catalogue complet de la bibliothèque, levé du 6 au 10 juillet 1793, par Jean-Antoine Reclaud-Lafargue, commissaire nommé par le Directoire du District de Bergerac. Cet inventaire qui compte 69 pages grand format, énumère plus de 3.000 volumes. Il serait certainement intéressant de l'étudier de plus près.

Ainsi — et cela est regrettable quant à l'histoire de l'Art — cet inventaire de La Force n'a pas plus d'utilité que celui de La Joubertie<sup>20</sup>, n'étant ni plus précis, ni plus explicite que ce dernier.

Quant aux pièces de tapisseries, on en signale soixante-dix, ce qui correspondant, à l'usure près, au chiffre de quatre-vingt-deux donné par l'inventaire de 1727. Cette surabondance avait surpris l'abbé Bellet, en 1711: « (L'appartement) de M. le Duc est orné de tapisseries d'histoire, ou de chasse, ou de paysages. Celle de la chambre est d'un dessin particulier et on y a rassemblé les anciens princes qui ont eu le surnom de grand, comme Constantin, Charlemagne, Alexandre, Clovis, tous de taille gigantesque, comme si leur taille eût répondu à la grandeur de leur âme... Les appartements du haut sont tendus de tapisseries qui représentent des histoires saintes. Celle de Josué est bien dessinée et plus belle que celle de Gédéon. L'appartement des étrangers... est tapissé aussi d'histoires saintes, comme celle de Moïse et d'Abraham, avec les anciennes armes de la famille et le cri de guerre...<sup>21</sup> ».

Dans la chapelle (car le château, longtemps adonné à la R.P.R., était redevenu catholique par la conversion, en 1686, de Jacques Nompar de Caumont), on trouvait un autel, cinq devants d'autel, un calice et sa patène, deux sonnettes d'argent et les ornements habituels<sup>22</sup>.

Nolons en passant que l'administration bergeracoise eut des scrupules juridiques au sujet de la cloche du château. Fallait-il envoyer cet airain profane à la fonte, comme les cloches d'églises? L'administration bordelaise ordonna de vendre la cloche. De même on se demandait si les orangers du château étaient des meubles ou des immeubles; le plus sérieusement du monde et sans évoquer les cornelles qui abattent les noix, transformant en meubles des immeubles, le District de Bordeaux répondit de mettre à l'encan les orangers. Enfin... on demanda à Bordeaux ce qu'il fallait faire des ornements de la chapelle: la réponse fut qu'on devait récupérer les franges et les fils d'or ou d'argent pour les envoyer à la Monnaie, et qu'on donnerait les ornements ainsi dépouillés mais utilisables à

20. Il n'est pas impossible que deux toiles du xvii<sup>e</sup> s. de vastes dimensions, et non sans qualités, conservées en l'église de La Force (*Les Béatitudes*, le *Christ en Croix*) proviennent du château. Ajoutons que cet inventaire était incomplet puisque dans la liste des objets réservés par le Directoire du District de Bergerac (*Arch. dép.* Q 551), on a noté trente tableaux « à grands personnages », un portrait ordinaire, un petit portrait, « une momie ou petite figure en cire », un cadre à gravure, deux cadres à chiffres, vingt-deux pièces de gravure, quatre figures sculptées, trente-et-un « tableaux incrustés dans la boisure » et « un étui de mathématiques, ou microscopie » (*sic*).

21. Duc de La Force, *loc. cit.* p. 143 sq.

22. Cette chapelle, longtemps affectée au culte réformé, fut le cadre du « miracle de l'hostie » rapporté par le R.P. de Verteillac. Cf. Duc de La Force, *loc. cit.* p. 138 sq.

des curés qui en seraient dépourvus<sup>23</sup>. C'est ainsi que parmi les « objets réservés » et non mis en vente par le District, on note des crucifix, des chandeliers et des ornements d'église<sup>24</sup>.

\*  
\*\*

Nous voilà donc renseignés — au moins partiellement — sur le mobilier de deux châteaux avant la Révolution, compte tenu de la prudence avec laquelle il faut interpréter des inventaires mobiliers, souvent rédigés par des scribes ignorants.

Si rien ne peut être retrouvé de l'ensemble qui existait à La Jaubertie, nous avons eu la bonne fortune de proposer à l'inventaire des objets mobiliers classés M. H. un certain nombre de pièces provenant du château de La Force. Celui-ci eut, on le sait, un triste destin de par la décision de Lakanal qui se révéla, en l'occurrence, un intrépide entrepreneur de démolition, puisque pas une pierre ne subsiste de la vaste demeure<sup>25</sup>.

Sans doute existe-t-il à La Force ou aux environs, des pièces provenant du mobilier du château, mais inaccessibles, puisque chez des particuliers. Par contre, le Palais de Justice et la Sous-Préfecture de Bergerac ont eu l'heur de se voir attribuer, celle-ci un cartel et six trumeaux ou dessus de porte, celui-là neuf fauteuils et un cartel provenant de La Force.

Le cartel du Palais de Justice est une pièce d'une haute qualité, réalisée en écaille, cuivre et bronze. Il date du XVIII<sup>e</sup> s. et accuse des lignes résolument Louis XV. Haut de 65 cm., de style rocaille, il repose sur quatre pieds de bronze ornés de palmettes dans le dessin très chantourné des Caffieri. Au-dessous du cadran se lit le nom de l'horloger: Mynuel à Paris; à côté, des bas-relief présentent des peltas, armes, flambeaux. La partie supérieure est ornée d'exubérantes guirlandes et d'une coquille; elle est sommée d'une coupette ajourée que domine une nymphe assise, vêtue d'un élégant drapé et d'un gracieux mouvement: bras gauche levé, bras droit abaissé. Il n'est pas impossible qu'une pièce de cette qualité sorte, pour les bronzes, de l'atelier de Cressent. Quant aux neuf fauteuils, ils se répartissent en trois séries. La première est une paire de fau-

23. Réponse du 13 mars 1793.

24. Arch. dép., Q 551.

25. Sur la démolition du château en 1793, Cf. JOUANEL, *La démolition du château de La Force (Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord, 1959, p. 183)*. Les Archives départ. conservent (Q 557) une pièce sur la vente des « bois de démolition du ci-devant château de La Force », bois qui sont dits « presque tous cassés et bons à brûler ». La vente rapporta 1989 livres; elle dura du 5 au 15 frimaire an II (25 nov. - 3 déc. 93), en présence de Jean Martran et Jean Bayard, officiers municipaux; Jacques Housty, dit Toulouze, menuisier et Pierre Feuilh, charpentier.

teuils Louis XIV avec dossier, accoudoirs et pieds galbés, décoration de palmettes, fleurons et enroulements. La seconde compte six fauteuils Louis XV, très classiques de ligne. La troisième se réduit



R. Germain, phot.

Fauteuil Louis XV au Palais de Justice de Bergerac

à un seul fauteuil de transition entre le Louis XV et le Louis XVI. Enfin, le Palais de Justice conserve encore un miroir dont le cadre de bois doré est de style Louis XV.

Tout à côté d'une école dont la grille en fer forgé, très monumentale, provient du château de La Force, l'hôtel de la Sous-Pré-

fecture de Bergerac est installé partiellement dans l'ancien couvent des Dominicains ou Jacobins<sup>26</sup>. Il conserve six dessus de portes et un cartel provenant de La Force.

Ce cartel, moins remarquable que celui dont nous venons de parler, est aussi un peu plus tardif. Il est en écaille, bronze et cuivre, haut de 60 cm., il repose sur quatre pieds à sabots très travaillés. Sur le cadran circulaire en cuivre, les heures sont écrites sur des plaquettes d'émail. Au-dessus, une décoration de bronze figure des coquilles, fleurons et rinceaux d'un dessin dissymétrique. Le cadran est dominé par une coquille encadrée de rinceaux. Le cartel s'amortit en une plate-forme qui supporte une charmante statuette de bronze doré: une Renommée ailée portant, de la gauche, une palme, de la droite, une trompette. Là encore, on pense à l'atelier de Caffieri ou de Cressent en admirant la qualité des bronzes.

Sur les dix dessus de porte ou trumeaux, deux sont engagés dans les boiseries<sup>27</sup>. D'assez grandes dimensions (140 × 85), les toiles peintes figurent *l'Enlèvement d'Europe* et *Léda au cygne*. Elles semblent de la même main et de la même facture; la composition est maladroite, le dessin peu habile, les anatomies approximatives, les visages traités sans art. Cette paire de trumeaux ne devait pas faire la gloire de La Force, et pourtant, la *Léda au cygne* est inspirée de la toile du Corrège conservée au musée de Berlin.

Par contre, les quatre autres panneaux sont fort remarquables. Logées dans des cadres très chantournés (140 × 120), les toiles sont joliment peintes, bien composées, les anatomies sont correctement traitées, les visages agréables. Elles représentent *La Bonne aventure*, *La Partie de pêche*, *Hercule et Omphale* (qui est une copie, une réplique ou une variante, d'ailleurs inversée<sup>28</sup>, d'une toile de Le Moyne conservée au Musée du Louvre), une *Fête Galante* (copie, réplique ou variante d'une toile de Lancret, conservée dans la collection Rothschild à Paris). Ces quatre toiles mériteraient d'être étudiées de plus près par un spécialiste. Nettoyées, elles retrouveraient sans doute l'éclat qu'elles avaient au temps où elles reflétaient les grâces habiles voire voluptueuses des ateliers de Le Moyne, Pater, Lancret, Watteau.

\*  
\*\*

26. Le 2 décembre 1791, la municipalité de Bergerac déclare « que la maison servant de couvent aux Jacobins a été achetée 6.000 livres à la Nation pour y placer les corps administratifs du Directoire du District ». *Jurades de Bergerac*, XIV, p. 193.
27. Nous avons dit plus haut que l'ensemble des boiseries pouvait provenir de La Force, ainsi que les trumeaux.
28. L'inversion même du dernier serait peut-être un argument en faveur d'une copie par un autre atelier partant d'une gravure qui aurait inversé la composition.



R. Germain, phot.

Une Fête galante  
Panneau à l'huile à la Sous-Préfecture de Bergerac

Ainsi donc, deux demeures, prises entre les mille et un châteaux du Périgord, nous ont fourni, sinon une statistique, du moins une indication sur le mobilier de nos châteaux d'antan. Cette indication, il faut certes l'utiliser avec prudence, car généraliser d'après la forte densité mobilière de La Jaubertie, et la densité moyenne, voire faible, de La Force, serait peut-être prétendre partir de deux exceptions pour établir une règle.

En vérité, nous pensons que beaucoup de châteaux périgour-

dins avaient autrefois un nombreux mobilier, et parfois un mobilier fort intéressant <sup>29</sup>.

Bien sûr, les plus belles pièces (surtout dans de riches maisons, comme La Force) pouvaient provenir de Paris ou de Bordeaux. Mais, à côté de cette importation qui devait se limiter aux familles très riches, il existait en Périgord de bons ébénistes, d'excellents



R. Germain, phot.

Pendule Boule au Palais de Justice de Bergerac

29. Dans le seul domaine de la peinture, on peut avoir une idée de ce qui restait encore en Périgord il y a un siècle, exactement en 1864, par le *Catalogue de l'exposition des Beaux-Arts* (Périgueux, Bounet 1864, 112 p.) qui eut lieu sur le cours Tourny à Périgueux. A cette date, les châtelains possédaient encore des trésors, même en admettant que certaines attributions de tableaux fussent audacieuses. Le nombre de ces richesses a certainement diminué depuis lors, on pourrait néanmoins réaliser une bien remarquable exposition, en empruntant des tableaux de valeur à dix ou douze châteaux que nous connaissons. Rappelons que le fonds pictural du Musée de Périgueux provient de la collection du M<sup>re</sup> de Saint-Astier, totalement laissée par lui à la collectivité. Or cette collection avait été faite au cours des xv<sup>me</sup> et xviii<sup>me</sup> siècles par les Saint-Astier, pour leur château des Bories.

artisans capables soit de copier des modèles « parisiens », soit d'inventer des variantes, voire de créer des formes adaptées à l'art du pays, aux habitudes locales, aux bois indigènes, cet excellent noyer, si plastique, si doux au toucher avec son grain serré et ses fibres élégantes, les bois fruitiers divers qui donnent un si agréable poli et des nuances si chaudes. Que de fois nous avons pu regretter que quelque historien de l'Art n'ait pas consacré un livre au meuble périgourdin ! En dépit des antiquaires, des salles de ventes, des mutations, il en reste encore de fort beaux. Le seul ouvrage qui, à notre connaissance, ait consacré quelques lignes à ce sujet est celui de M. Emile-Bayard<sup>30</sup> et ce qu'il dit du Périgord est dû à la plume du regretté marquis de Fayolle (et aussi à son objectif, car quelques bonnes photographies de bahuts périgourdins illustrent ces pages).

A l'histoire du meuble périgourdin, nous versons cette modeste participation avec l'espoir que d'autres reprendront le thème pour le traiter à la fois avec plus de compétence et plus d'ampleur.

Jean SECRET.

---

30. EMILE-BAYARD, *Les meubles rustiques régionaux de la France*, Paris, Garnier 1925, p. 310 sq.

## NOTRE COLLECTION DE CARTES POSTALES ANCIENNES

On m'a récemment demandé où en était la collection des cartes postales documentaires périgourdines anciennes, dont j'ai entrepris la création au siège de notre Société.

J'ai répondu qu'elle était en bonne voie, car j'avais eu ces jours derniers le plaisir d'enregistrer la 3.093<sup>e</sup> pièce.

Elle se compose actuellement de :

a) 636 « incunables » ; par analogie avec les livres, j'ai donné ce nom aux *premières cartes qui furent émises entre 1900 et le 1<sup>er</sup> décembre 1903* ; elles constituent 20,56 % de l'ensemble ;

b) 1.634 cartes à recto mi-parti émises entre le 1<sup>er</sup> décembre 1903 et la mobilisation du 2 août 1914<sup>1</sup> ; elles forment 52,82 % de la collection ;

c) 823 mi-parties émises après l'armistice de novembre 1918, soit 26,60 %<sup>2</sup>.

Et la période de guerre (du 2 août 1914 au 11 novembre 1918) ? Elle est caractérisée par l'écoulement des stocks, qui existaient chez les éditeurs et les détaillants, car fort peu de cartes documentaires nouvelles furent émises pendant cette période<sup>3</sup>.

Les cartes documentaires, c'est-à-dire celles qui représentent des monuments, des sites et des scènes folkloriques<sup>4</sup>, émises après 1919, sont innombrables et submergent les anciennes ; un certain nombre de celles-ci sont cependant traitées comme il était d'usage avant 1914 et ne sont souvent que des réimpressions ; elles constituent environ 10 à 12 % de la collection ; aussi peut-on dire, sans exagération, que 85 % au moins reproduisent des photographies prises il y a plus de 40 ans. Les 15 % qui restent manquent le plus souvent d'intérêt pour nous.

L'étude minutieuse de ces cartes documentaires ainsi appelées

1. L'arrêté ministériel du 18 novembre publié au J.O. du 20 spécifiait qu'à partir du 1<sup>er</sup> décembre suivant serait autorisée la mise en circulation de cartes postales ayant le recto divisé en deux parties, la droite réservée à l'adresse et la gauche à la correspondance.
2. A partir de 1919 on assiste à une lente dégradation des inscriptions réglementaires du recto, qui finissent par disparaître ; l'Administration ne paraît pas avoir réagi contre ces suppressions.
3. Je ne parle pas des cartes de circonstance.
4. Il faut être sévère pour ces cartes folkloriques et éliminer sans pitié celles qui ne sont que d'insipides mascarades...

par opposition aux cartes fantaisies<sup>5</sup>, m'a permis de reconstituer l'histoire de leur pénétration en Périgord avec ceux que j'ai nommé les initiateurs: A. Astruc, de Bergerac, O. Domège, de Périgueux, et P. Daudrix, de Sarlat, bientôt suivis des pionniers, G. Duverneuil et V. Lefebvre, de Bergerac, de Sengence, de Périgueux, et de J. Guiraud, de Sarlat, auxquels ne tardèrent pas à se joindre Car-senac, de Belvès, H. Guillier, de Libourne, etc...

Pour conclusion à cette courte note, je dirais que notre collection ne demande qu'à progresser, qu'à s'enrichir de nouvelles cartes documentaires anciennes.

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

---

5. L'apparition de ces cartes fantaisies fut très antérieure à celle des cartes documentaires (1900).

## V A R I A

### Deux lettres inédites, de Rivet, préfet de la Dordogne (1801-1814)

#### I

Périgueux, le 12 thermidor an 9 (31 juillet 1801)

Le Préfet de la Dordogne au Ministre de l'Intérieur.

Citoyen ministre,

Je ne vous ai pas adressé le procès-verbal de la fête du 14 juillet. La publication de la proclamation des Consuls et la distribution des adresses que vous m'avez envoyées rendaient l'impression inutile. J'avais préparé le peuple de ce département à cette grande solennité par une adresse aux maires et j'ai attendu leurs différents rapports pour vous rendre compte des sentiments qu'elle a fait éclater: la liberté, la paix et Bonaparte! Ces trois noms se sont unis partout et dans toutes les bouches. Le 14 juillet 1794 n'avait pas excité à Périgueux une réunion plus nombreuse. Les maisons étaient abandonnées. La pompe des cérémonies, le spectacle des évolutions militaires empruntaient leur plus grand intérêt de ce concours. La fête a été suivie d'un banquet de 300 couverts, donné au milieu des belles allées de Tourny aux troupes stationnées dans cette ville. Plusieurs toasts ont été portés à la République, aux Armées, au Premier Consul, à la paix générale, à la généreuse résistance de l'armée d'Egypte. Ces toasts ont été couverts des cris mille fois répétés de: « Vive la République! » « Vive Bonaparte! » et la journée s'est terminée par des illuminations et des danses... C'est dans ce jour solennel qu'il a été facile et touchant d'étudier la physionomie du peuple et d'y voir fortement empreint le sentiment du bonheur présent et l'espoir d'un avenir plus heureux encore.

RIVET.

#### II

Périgueux, le 7 septembre 1814

Le Préfet de la Dordogne à M. le Ministre de l'Intérieur.

Monseigneur,

On apprécie de jour en jour davantage le caractère, les sentiments et la haute sagesse de Sa Majesté. Les fonctionnaires, tous les hommes considérés et véritablement influents paraissent ne

former qu'un vœu : c'est celui que le Roi vive assez pour inspirer à la marche du gouvernement, pour communiquer à la Nation la fixité de ses principes. Dans cette situation générale des esprits, il importe peu que quelques hommes croient que la Restauration ne leur est pas aussi profitable qu'elle aurait dû l'être et que d'autres, au contraire, pensent que le Roi répand trop de grâces dans un moment où l'Etat est obéré.

Les inquiétudes des acquéreurs de domaines nationaux et la crainte du rétablissement des rentes et des dîmes se dissipent avec les prétentions qui les ont fait naître et l'entière sécurité des acquéreurs des biens d'émigrés peut néanmoins être l'objet de transactions avec plusieurs des anciens propriétaires.

La résistance aux exercices pour la perception des droits sur les boissons s'affaiblit sur la faible portion du département où elle existe encore. Elle est étrangère aux opinions politiques et uniquement entretenue par l'intérêt particulier... Un sujet de plainte plus général et plus véritablement digne d'attention, c'est la levée de l'impôt sur le sel : c'est celui qui pèse le plus sur la classe indigente et par conséquent la plus nombreuse du peuple. C'est celui dont sa modération est le plus généralement reconnue nécessaire et ferait le plus chère la bienfaisance du Roi.

Le dévouement des officiers supérieurs m'a paru à toute épreuve. Si les troupes qui se sont bien montrées dans quelques circonstances, n'ont pas toujours preuve d'un bon esprit, il ne faut l'attribuer qu'à l'état d'incertitude et au défaut de bien d'un corps sans organisation.

Au reste, le recouvrement des contributions s'opère avec autant d'activité que puisse le permettre le défaut d'aisance des contribuables et l'extrême médiocrité des récoltes.

La situation de l'esprit public est donc généralement satisfaisante et tend à s'améliorer de plus en plus. Je mettrai tous mes soins à accélérer ce résultat.

RIVET.

Pour copie conforme aux originaux  
des Archives Nationales (F<sup>1</sup> c III, Dordogne, 11)

Jean LASSAIGNE.

(\*) Dans son étude, *Deux préfets de la Dordogne*, dans le *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord*, t. XXXVIII, 1911, p. 197-224, Robert Villepelet a négligé ces lettres de Rivet, si caractéristiques de ses palinodies politiques.